Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-215403395-20201001-2020_058-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/10/2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle

COMMUNE DE MALZÉVILLE

ARRONDISSEMENT
Nancy
CANTON
Saint-Max

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1ER OCTOBRE 2020

DÉLIBÉRATION N° 2020_058

Rapporteur : Jean-Marie HIRTZ

Objet : Rapport d'activité et de développement durable 2019 de la métropole du Grand Nancy

L'an deux mille vingt, le 1er octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la salle polyvalente Michel DINET, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
29	26	29

Date de convocation
25 septembre 2020

Date d'affichage
8 octobre 2020

Transmis en préfecture le
8 octobre 2020

Rubrique : 8.8

Présent-es :
Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Alexandra VIEAU - Philippe BERTRAND-DRIRA - Jean-Pierre ROUILLON - Jessica NATALINO - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX - Aude SIMERMANN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Anne MARTINS - Jean-Marc RENARD - Claire FLORENTIN-POIZOT - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Agnès JOHN - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY - Camille WINTER

Excusé-es : Stéphanie GRUET procuration à Jean-Marie HIRTZ - Sophie DURIEUX procuration à Jean-Pierre ROUILLON - Daniel THOMASSIN procuration à Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Marie-Claire TCHAMKAM ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le conseil métropolitain a voté le rapport d'activité et de développement durable 2019 de la métropole du Grand Nancy.

Ce document présente l'essentiel de l'activité de la métropole du Grand Nancy en matière de développement durable et contribue à répondre à la demande légitime d'information des élus de l'agglomération et des citoyens.

Il est transmis à chaque commune pour communication au conseil municipal.

Monsieur le maire procède donc à la communication du rapport d'activité et de développement durable 2019 de la métropole du Grand Nancy.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre figurent les signatures

Le Maire,

Bertrand KLING

MAIRIE DE MALZEVILLE
Meurthe-et-Moselle

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- **recours administratif gracieux auprès de mes services,**
- **recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy.**

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019 DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

ART-SUR-MEURTHE
DOMMARTEMONT
ESSEY-LÈS-NANCY
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY
HEILLECOURT
HOUDEMONT
JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
LAXOU
LUDRES
MALZÉVILLE
MAXÉVILLE
NANCY
PULNOY
SAINT-MAX
SAULXURES-LÈS-NANCY
SEICHAMPS
TOMBLAINE
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
VILLERS-LÈS-NANCY

métropole
GrandNancy
Eurocité humaine

PRINCIPES ÉDITORIAUX
AVANT-PROPOS

Le Rapport d'Activité et de Développement Durable regroupe en un seul document le Rapport d'Activité, le Rapport de Développement Durable et une annexe présentant les investissements du Grand Nancy dans chacune des communes.

Cette publication de référence est le reflet fidèle des services et des actions mis en œuvre en 2019 pour les habitantes et les habitants des vingt communes, mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui viennent quotidiennement sur notre territoire. Il rend compte également des pratiques vertueuses et de l'expérimentation au sein de la Métropole pour lutter contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité.

COMMENT LIRE CE RAPPORT ?

En 2019, la politique du Grand Nancy en matière de développement durable s'est articulée autour de cinq axes présentés dans ce rapport par le(s) pictogramme(s) dédié(s).

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

MÉTROPOLE NATURE ET URBANISME DURABLE

BÂTIR UNE MÉTROPOLE RÉSILIENTE ET SAINE

PARTICIPATION ET LIEN SOCIAL

LES GRANDES THÉMATIQUES

CHIFFRES CLÉS 2019

1 HABITANT SUR 5 EST ÉTUDIANT

51 000 ÉTUDIANTS

36 MEMBRES AU CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

845 TONNES DE COMPOST RESTITUÉES

715 HECTARES D'ESPACES VERTS

46 804 ENTRÉES AU MUSÉUM-AQUARIUM DE NANCY

130 225 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES

350 000 HABITANTS DANS LE BASSIN DE VIE DU GRAND NANCY

256 610 HABITANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

102 000 SPECTATEURS AU ZÉNITH

141 000 VISITEURS AU JARDIN BOTANIQUE JEAN-MARIE PELT

1 359 AGENTS À LA MÉTROPOLE

148 MÉTIERS

60 500 ABONNÉS À L'EAU

783 000 VISITEURS À L'AQUAPÔLE

16 000 VISITEURS AU MUSÉE DE L'HISTOIRE DU FER

260 KM DE RÉSEAU CYCLABLE DANS LE GRAND NANCY

10 550 PLACES DE STATIONNEMENT VÉLO

43 485 POINTS LUMINEUX

845 KM DE VOIRIE

1 200 VÉLOS DANS LE PARC DE LA MAISON DU VÉLO

3 013 ENTREPRISES CRÉÉES

924 ENTREPRISES ET

3 006 PARTICULIERS RACCORDÉS À LA FIBRE OPTIQUE PROPOSÉE PAR LA MÉTROPOLE

FINANCES

En 2019, la Métropole a réalisé un budget global de 541,9 M€ de dépenses réelles et 552,8 M€ de recettes réelles.

LES DÉPENSES 2019

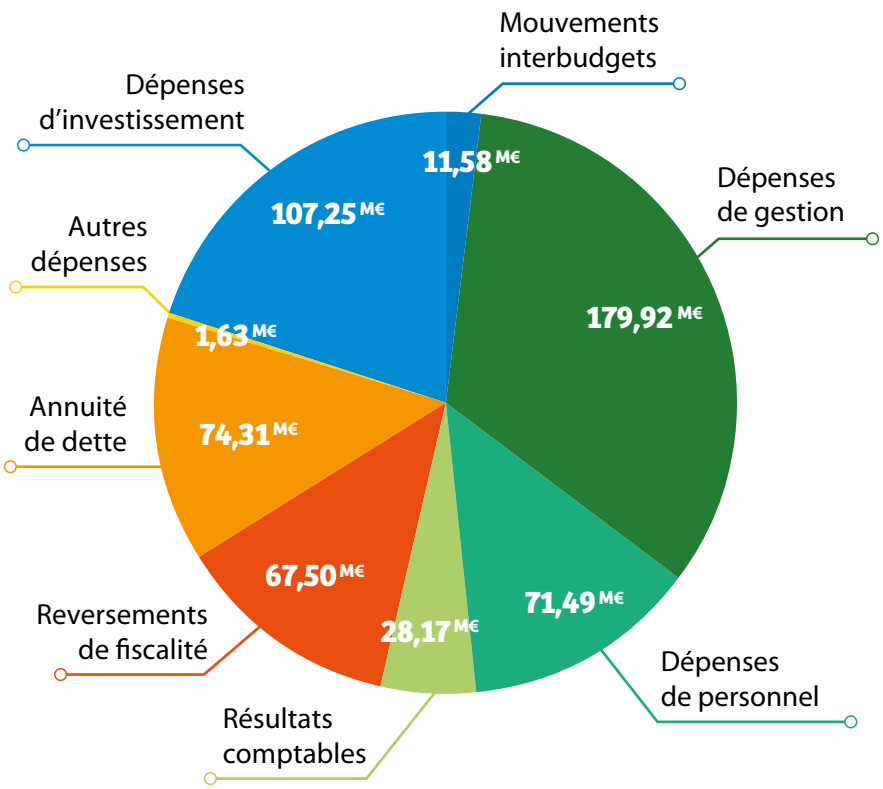

LES RECETTES 2019

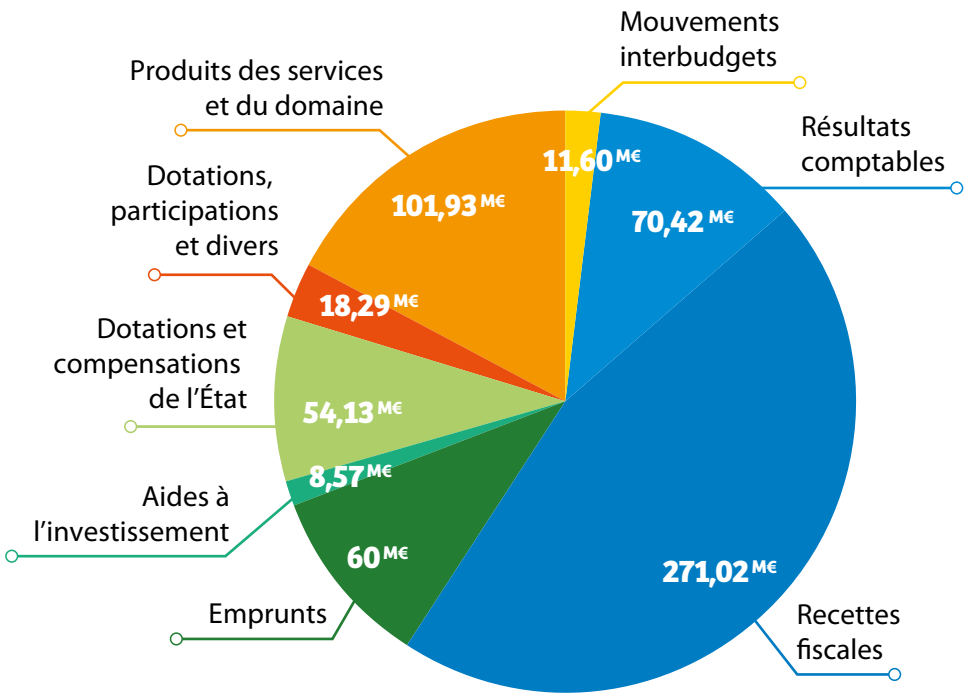

MALZÉVILLE

753 HECTARES / *8 393 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE

- Aménagements de voirie : **3 421 388 €**
- Entretien des chaussées (4 200 m²) et trottoirs (625 m²) : **253 758 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **25 858 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT

- **14** branchements neufs (dont 8 d'eau potable et 6 d'assainissement)
- **1,384** km de réseau renouvelé (dont 0,778 d'eau potable et 0,606 d'assainissement)

ESPACES VERTS

- **23** arbres remplacés, **55** élagués
- **19,36** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS

- **47** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ

- **622** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT

- **17** CEE avec **5 717 €** délivrés

HABITAT

- **1 500 €** d'écoprimes
- **123 000 €** de surcharge foncière
- **48 024 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **499 €** PIG

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

- **6** sites

métropole
GrandNancy
Eurocité humaine

Plus d'informations :
www.grandnancy.eu

bbcom... 9968

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019 DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

ART-SUR-MEURTHE
DOMMARTEMONT
ESSEY-LÈS-NANCY
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY
HEILLECOURT
HOUDEMONT
JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
LAXOU
LUDRES
MALZÉVILLE
MAXÉVILLE
NANCY
PULNOY
SAINT-MAX
SAULXURES-LÈS-NANCY
SEICHAMPS
TOMBLAINE
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
VILLERS-LÈS-NANCY

métropole GrandNancy
Eurocité humaine

AVANT-PROPOS

Le Rapport d'Activité et de Développement Durable regroupe en un seul document le Rapport d'Activité, le Rapport de Développement Durable et une annexe présentant les investissements du Grand Nancy dans chacune des communes.

Cette publication de référence est le reflet fidèle des services et des actions mis en œuvre en 2019 pour les habitantes et les habitants des vingt communes, mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui viennent quotidiennement sur notre territoire. Il rend compte également des pratiques vertueuses et de l'expérimentation au sein de la Métropole pour lutter contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité.

COMMENT LIRE CE RAPPORT ?

En 2019, la politique du Grand Nancy en matière de développement durable s'est articulée autour de cinq axes présentés dans ce rapport par le(s) pictogramme(s) dédié(s).

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'ACTION CONTRIBUE À RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DE MATIÈRES PREMIÈRES ET À DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

HABITAT - BÂTIMENTS ET ÉCLAIRAGE PUBLICS - TRANSPORTS ET MOBILITÉ - CHAUFFAGE URBAIN

NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

L'ACTION FAVORISE UNE ÉVOLUTION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE, PAR LA MOBILISATION D'ACTEURS AUTOUR DE NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE PLUS RESPONSABLES.

CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLE - INNOVATIONS - NUMÉRIQUE - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉTROPOLE NATURE ET URBANISME DURABLE

LA NATURE EN VILLE, LA BIODIVERSITÉ ET LA LUTTE CONTRE LA CONSOMMATION D'ESPACES SONT FAVORISÉES PAR L'ACTION.

PARCS ET JARDINS - TRAMES VERTE ET BLEUE - AGRICULTURE PÉRIURBAINE - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

BÂTIR UNE MÉTROPOLE RÉSILIENTE ET SAINE

L'ACTION RENFORCE LA CAPACITÉ DU TERRITOIRE À S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

EAU - ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ - QUALITÉ DE L'AIR ET SANTÉ

PARTICIPATION ET LIEN SOCIAL

L'ACTION CONTRIBUE À CRÉER LES CONDITIONS POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE ET À RENFORCER LES LIENS ENTRE LES HABITANTS DANS LE DIALOGUE.

INITIATIVES CITOYENNES - CONSULTATION/CONCERTATION - ACTIONS COLLABORATIVES - COHÉSION SOCIALE

La prairie de la Méchelle aux abords du plan d'eau et de la base nautique.

SOMMAIRE

6>7
CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2019

8>9
CHIFFRES CLÉS 2019

10>19
01 / LA MÉTROPOLE

20>37
02 / ATTRACTIVITÉ

38>45
03 / PROXIMITÉ

46>57
04 / TERRITOIRE

58>67
05 / SOLIDARITÉ

68>75
06 / RESSOURCES

76>82
ANNEXES TERRITORIALISÉES

CALENDRIER DES

1

JANVIER

- Journées Portes-Ouvertes Grand Nancy Thermal. 1
- Naissance de Destination Nancy, nouvel outil créé en faveur de l'attractivité du territoire.

FÉVRIER

- Le Musée des Beaux-Arts de Nancy fête ses 20 ans.

MARS

- 2e édition des « Entretiens franco-allemands de Nancy ».
- 9e édition de la campagne Mars Bleu pour le dépistage du cancer colorectal.
- Pose de la première pierre de l'hôtel à projets économiques du CHRU de Nancy, baptisé IRIS Valley (Institut de recherche et d'innovation santé) à Brabois, au cœur du Technopôle Henri-Poincaré.

2

3

AVRIL

- Inauguration de l'Institut Jean-Lamour au cœur du Campus Artem de Nancy. 2
- Google installe un « Atelier Numérique » à Nancy. 3
- Les écosystèmes LORnTECH, French Tech Alsace et French Tech Strasbourg, unifiés sous le nom « French Tech East », ont été labellisés Capitale French Tech.

MAI

- La salle du Conseil métropolitain prend le nom de « Charles Choné ».
- Semaine Portes-Ouvertes Grand Nancy Thermal.

ÉVÉNEMENTS 2019

JUIN

- Semaine Européenne du Développement Durable.
- Lancement du Nouveau Plan de Renouvellement Urbain qui concerne trois quartiers : Plateau de Haye à Nancy et Maxéville, les Provinces à Laxou, et Haussonville/Les Nations à Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy.

JUILLET

- Passage du Tour de France dans la Métropole : la 4e étape de la 106e édition a traversé les communes de Villers-lès-Nancy, Laxou, Vandœuvre-lès-Nancy et Jarville-la-Malgrange avant de s'achever boulevard d'Austrasie à Nancy. 4
- Lancement de la 2e édition de l'appel à projets « Oh My Goethe ! ».
- Signature du Contrat Local de Santé (CLS) du Grand Nancy 2019-2023.
- Lancement des travaux du Zénith du Grand Nancy.

AOÛT

- Création d'un Observatoire territorial du logement étudiant.
- Lancement de l'enquête publique sur le Nouveau Tramway, qui durera jusqu'à fin septembre.
- Lancement du nouveau réseau Stan.

SEPTEMBRE

- Le projet « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » lauréat de l'appel à projets « Territoires d'innovation ».
- L'ÉcoQuartier Plateau de Haye à Nancy labellisé « Cité éducative ».
- La Maternité du CHRU de Nancy fête ses 90 ans.

OCTOBRE

- 5e édition de l'Université du Thermalisme.
- Signature de la convention « Plato », qui favorise l'accueil de tournages cinéma et audiovisuel dans le Grand Est.
- Lancement de la campagne d'information « Mon job est ici » à l'attention des étudiants du Grand Nancy.

NOVEMBRE

- Réouverture du Muséum-Aquarium de Nancy après huit mois de travaux de rénovation. 5
- Premier séminaire de la Fondation Humanisme numérique.
- Inaugurations sur le quartier Grand Cœur à Nancy, de la promenade Jacques-Chirac et de la nouvelle place des Justes parmi les Nations.
- Limedia.fr récompensée par le prix de l'innovation numérique en bibliothèque.

DÉCEMBRE

- Inauguration du projet Creativ'Lab lancé à l'initiative du Loria (Laboratoire lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications), situé sur le Technopôle Henri-Poincaré à Villers-lès-Nancy.

CHIFFRES

1 HABITANT SUR 5 EST ÉTUDIANT

51 000 ÉTUDIANTS

36 MEMBRES AU CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

350 000 HABITANTS DANS LE BASSIN DE VIE DU GRAND NANCY

256 610 HABITANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

1 359 AGENTS À LA MÉTROPOLE

148 MÉTIERS

60 500 ABONNÉS À L'EAU

260 KM DE RÉSEAU CYCLABLE DANS LE GRAND NANCY

10 550 PLACES DE STATIONNEMENT VÉLO

43 485 POINTS LUMINEUX

845 KM DE VOIRIE

1 200 VÉLOS DANS LE PARC DE LA MAISON DU VÉLO

CLÉS 2019

845
TONNES DE COMPOST RESTITUÉES

715
HECTARES D'ESPACES VERTS

46 804
ENTRÉES AU MUSÉUM-AQUARIUM DE NANCY

130 225
TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES

102 000
SPECTATEURS AU ZÉNITH

141 000
VISITEURS AU JARDIN BOTANIQUE JEAN-MARIE PELT

783 000
VISITEURS À L'AQUAPÔLE

16 000
VISITEURS AU MUSÉE DE L'HISTOIRE DU FER

3 013
ENTREPRISES CRÉÉES

924
ENTREPRISES ET

3 006
PARTICULIERS RACCORDÉS À LA FIBRE OPTIQUE PROPOSÉE PAR LA MÉTROPOLE

LA MÉTROPOLE

01

LE GRAND NANCY A INTÉGRÉ, LE 1er JUILLET 2016, LE RÉSEAU DES MÉTROPOLES DE FRANCE. ABOUTISSEMENT DE 60 ANS DE CULTURE INTERCOMMUNALE, CE STATUT LUI PERMET D'INITIER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ESSENTIELLE POUR LA CONSTRUCTION INNOVANTE ET PARTAGÉE D'UN PROJET MÉTROPOLITAIN.

LA MÉTROPOLE : 60 ANS DE CULTURE INTERCOMMUNALE

CRÉÉ LE 12 OCTOBRE 1959, LE GRAND NANCY FAIT PARTIE DU RÉSEAU DES MÉTROPOLES DEPUIS 2016, CE QUI LUI PERMET DE SE POSITIONNER SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL, EN DIALOGUANT EN DIRECT AVEC LA RÉGION GRAND EST, L'ÉTAT ET SES VOISINS DE L'ESPACE EUROPÉEN.

L'une des plus anciennes structures intercommunales de France, le Grand Nancy a fêté ses 60 ans en 2019. C'est en effet en 1959 que le District urbain a été créé sur deux compétences fondatrices : la distribution de l'eau potable et l'assainissement. Devenu Communauté urbaine en 1995, puis Métropole en 2016, le Grand Nancy a toujours développé une culture de réseau, qu'il approfondit désormais.

Pour célébrer cet anniversaire, plusieurs rendez-vous ont été proposés en 2019 :

HOMMAGE À CHARLES CHONÉ

À l'occasion de ce 60e anniversaire, la salle du Conseil de la Métropole a été baptisée « Charles Choné », un Président qui a marqué l'histoire de l'intercommunalité. Une exposition itinérante rappelant les grandes étapes de l'histoire du Grand Nancy, les grandes réalisations de 1959 à 2019 ainsi que les perspectives ouvertes par le Projet métropolitain, a été présentée dans les vingt communes. Par ailleurs, des balades urbaines ont été proposées aux habitants pour leur faire découvrir les richesses de la Métropole. Un ouvrage anniversaire de qualité a été édité.

COLLOQUE « L'INTERCOMMUNALITÉ EN DIALOGUE(S) »

Réunissant élus, techniciens et collaborateurs issus des métropoles, communautés urbaines, communautés et grandes villes de France, un colloque a été coorganisé par le Grand Nancy et France Urbaine le 2 juillet 2019 au Centre Prouvé. Intitulé « L'intercommunalité en dialogue(s) », ce rendez-vous national avait pour objectif de dresser un point d'étape et un premier bilan sur le fonctionnement des intercommunalités.

Carte des 22 Métropoles.

LES CHEMINS MÉTROPOLITAINS

CE PROJET DE SOCIÉTÉ S'APPUIE SUR LES ÉNERGIES ET LES TALENTS DES FEMMES ET DES HOMMES QUI FONT LA VITALITÉ DU BASSIN DE VIE.

Le Projet métropolitain a été adopté en septembre 2018 par le Conseil métropolitain. Il résulte d'une réflexion collective, celle d'acteurs socio-économiques, de responsables d'associations, d'institutions publiques et privées, du Conseil de Développement Durable, de chercheurs et d'enseignants, etc. C'est le projet de la société métropolitaine, et non de la seule institution Métropole.

C'est dans ce cadre que trois « chemins métropolitains » ont particulièrement été investis : la santé et le bien-être, la Métropole nature et la transition écologique et solidaire, la Métropole entreprenante et innovante. Ils ont donné lieu à l'édition de trois cahiers métropolitains sur ces thèmes, qui avaient été prévus et annoncés dans le Projet en décembre 2019.

« COMME UN IMAGINAIRE »

Une manifestation grand public a été organisée, le 4 octobre 2019, sur l'esplanade devant le siège du Grand Nancy. « Comme un imaginaire » a proposé d'explorer la thématique des transitions (écologiques, énergétiques, numériques...) à travers le prisme des imaginaires. Services métropolitains, artistes, designers ou architectes, associations locales ont ainsi collaboré pour mettre en scène huit dispositifs immersifs ou participatifs, entre propositions artistiques et utopies concrètes, évoquant la production d'énergies alternatives, la place de l'animal ou de la nature en ville, l'eau, les jardins potagers, les low-techs, l'humain et le numérique...

En conclusion du 60e anniversaire du Grand Nancy, une table ronde a été proposée le 11 octobre 2019, au Campus nancéien de Sciences Po, sur le thème « Territoires et pouvoirs locaux : les nouvelles attentes des citoyens ».

LES ATELIERS MÉTROPOLITAINS

Sur la base du volontariat, près de 80 agents, issus de tous les services du Grand Nancy, ont réfléchi en 2019 à la mise en œuvre concrète du Projet métropolitain. Comment ? En instaurant un espace de travail partagé, fondé sur l'échange et la bienveillance, mais aussi en assumant pleinement un double regard sur nos politiques publiques : d'agent et de citoyen. Sur la base d'une fréquence mensuelle, les rencontres ont été décentralisées sur treize sites différents.

Animés par des duos de facilitateurs, eux aussi volontaires, les ateliers ont porté sur cinq thèmes : bien-être et sport, laisser-faire plutôt que faire, la Métropole nature, la mobilité durable et la place de la voiture, la créativité des agents métropolitains source de nouvelles activités économiques.

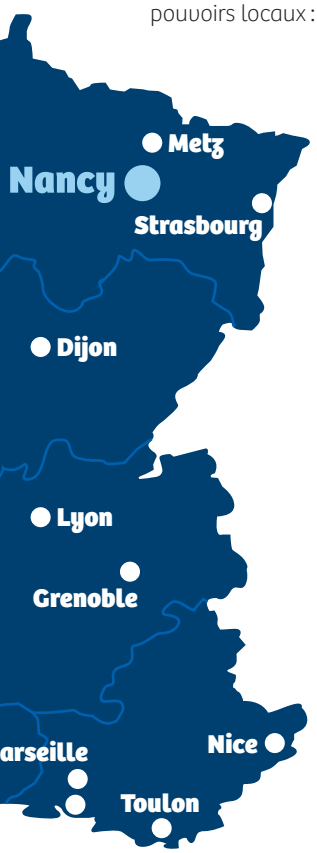

DES RELATIONS ET DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

AU CŒUR DE LA RÉGION GRAND EST, DU SILLON LORRAIN ET DE L'ESPACE EUROPÉEN, LE GRAND NANCY BÉNÉFICIE DES NOUVELLES COMPÉTENCES OFFERTES AUX MÉTROPOLES EN MATIÈRE DE RELATIONS INTERNATIONALES, COMPLÉMENTAIRES À CELLES DES RÉGIONS.

ÉVÉNEMENTS 2019

Parmi les grands rendez-vous, la Métropole a participé, le 28 février, à l'organisation d'une journée d'information consacrée à « InvestEU, le plan d'investissement pour l'Europe : un outil de financement de vos projets » au Centre européen Robert-Schuman. Un temps d'échanges a été organisé le 21 mars sur le thème « L'Europe en question(s) » en lien avec le Centre Européen Universitaire de Nancy. Cet événement, a été également l'occasion de procéder à la signature officielle de la convention de partenariat liant la Métropole du Grand Nancy et le Centre Européen Universitaire de Nancy. Enfin, une nouvelle édition des « Entretiens franco-allemands » s'est tenue les 14 et 15 mars, sous le haut patronage du Président de la République. Sous l'angle de l'innovation permanente et de la compétitivité durable, indispensables à la souveraineté, ont été traités certains des « nouveaux horizons » : l'urgence climatique, les bouleversements numériques et la révolution de l'intelligence artificielle, l'avènement des nouveaux/bio - matériaux.

À noter que de nouveaux projets ont fait l'objet de financements européens à travers le Fonds européen de développement régional (FEDER), tels que la « Mise en œuvre d'actions au titre de la Trame verte et bleue » ou encore la construction du centre commercial « Les Embruns » dans le quartier Saint-Michel/Jéricho à Saint-Max et Malzéville.

PÔLE MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN DU SILLON LORRAIN

Le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain est issu de la collaboration historique entre les maires et présidents des intercommunalités de Thionville, Metz, Nancy et Épinal. La défense des intérêts métropolitains par des prises de positions communes est l'un des piliers de l'action du Sillon lorrain. La coordination de politiques publiques (label Capitale French Tech, bibliothèque numérique Limedia.fr) apporte à l'ensemble des collectivités et aux 12 territoires associés la capacité de mettre en œuvre en commun des projets ambitieux.

Le Sillon lorrain est coorganisateur avec la Région Grand Est d'un Grenelle des Mobilités visant à mener une réflexion commune sur les mobilités internes au Sillon lorrain mais aussi à l'accessibilité transfrontalière et nord-sud du territoire. De plus, 2019 a été mise à profit pour jeter les bases d'un projet stratégique 2020-2030 qui permettra aux nouvelles équipes élues de définir l'ambition collective portée à travers le Sillon lorrain.

LA « MULTIPOLE SUD LORRAINE »

À travers la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Multipole Sud Lorraine a renforcé son rôle d'espace de dialogue et de coconstruction des réflexions d'aménagement du territoire, de mobilité, et de développement économique en milieu non dense. Il s'agit du plus grand SCoT de France, il regroupe 13 intercommunalités du sud de la Meurthe-et-Moselle.

La Métropole y est concrètement impliquée que ce soit à travers le Pacte État-Métropole, la stratégie touristique, la coordination des actions de mobilité et de développement économique.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

EAU ET ASSAINISSEMENT : DES COOPÉRATIONS AVEC L'AFRIQUE

Dans le cadre de la démarche initiée par l'ONU à l'horizon 2030 sur les Objectifs de Développement Durable - ODD et en particulier le point 6, « l'Eau propre et l'Assainissement », la Métropole a initié deux partenariats dans ces domaines en lien avec la commune de l'Île de Gorée au Sénégal et la commune urbaine de Farafangana à Madagascar. Par ailleurs, la coopération engagée entre le Jardin botanique Jean-Marie Pelt et le Jardin botanique de Bingerville en Côte d'Ivoire s'est poursuivie avec l'accueil de deux stagiaires ivoiriens. Enfin, une délégation de la Métropole s'est rendue au Maroc en octobre pour une mission d'étude à portée universitaire, économique et culturelle.

DES HOMMES ET DES ARBRES, LES RACINES DE DEMAIN

COORDONNÉ PAR LA MÉTROPOLE POUR LE COMPTE DE QUELQUE 100 ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DU SUD DE LA LORRAINE ET DES VOSGES DU NORD, EN SEPTEMBRE 2019 CE PROJET A ÉTÉ LABELLISÉ « TERRITOIRE D'INNOVATION ».

Déposée en avril 2019 par la Métropole en tant que coordinatrice, la candidature à l'appel à projets national « Territoires d'Innovation » a rassemblé 100 partenaires publics et privés autour d'une ambition collective pour leurs territoires : favoriser le bien-vivre commun des Hommes et des arbres, en cohérence avec les attentes sociétales, avec les changements climatiques en cours et avec une valorisation raisonnée des ressources locales. 40 de ces partenaires portent 28 premières actions innovantes qui, chacune, contribuent à développer et à mettre en valeur la place des arbres dans le bien-être des populations, la préservation de l'environnement, la résilience et la prospérité du territoire.

En septembre 2019, le projet « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » a finalement été labellisé « Territoire d'Innovation ». Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) a alloué 5,5 M€ de subventions et potentiellement 18,9 M€ d'apport en fonds propres aux entreprises pour soutenir le développement de ces 28 premières actions. L'équipe qui avait été créée au sein de la Métropole a terminé sa mission début 2020 avec le démarrage opérationnel du projet « Des Hommes et des Arbres ». En accord avec l'ensemble des partenaires, le suivi, l'animation et la gouvernance du projet dans la durée ont été confiés à une association constituée pour cet objet en tout début d'année.

PLUS D'INFOS : ***deshommesetdesarbres.org***

DES HOMMES ET DES ARBRES

Les racines de demain

5,5 M€ de subventions et 18,9 M€ d'apport en fonds propres aux entreprises

LES TERRITOIRES À ENJEUX

AFIN DE DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE TERRITORIALE COORDONNÉE, LA MÉTROPOLE A DÉFINI SIX ESPACES DE COHÉRENCE DE PROJETS.

TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

NANCY • VANDŒUVRE-LÈS-NANCY • VILLERS-LÈS-NANCY

Composé du Plateau de Brabois, du Vélodrome-Val de Villers et des campus Sciences et Artem, le Technopôle Henri-Poincaré constitue le lieu majeur de l'innovation et du développement économique de la Métropole. À la suite de la Conférence territoriale du 1er juillet 2019 à l'INIST, le Grand Nancy, avec l'appui de la Solorem, a recruté une équipe de maîtrise d'œuvre en charge d'établir le plan-guide d'aménagement urbain et paysager. Cette démarche est menée en lien avec les trois communes concernées et les territoires limitrophes, notamment la Communauté de Communes de Moselle et Madon, avec laquelle une réflexion est engagée sur les problématiques de mobilités et de développement économique.

RIVES DE MEURTHE

ART-SUR-MEURTHE • JARVILLE-LA-MALGRANGE • MALZÉVILLE • MAXÉVILLE • NANCY • SAINT-MAX • TOMBLAINE

Ce territoire qui symbolise la réconciliation de la ville et de l'eau relie le nord et le sud de la Métropole le long de la Meurthe, qui en constitue le trait d'union. Sur la partie nord, le Grand Nancy a engagé deux importants projets de voirie nouvelle nécessaire au développement de nouvelles activités : le contournement de Malzéville, dont les travaux d'aménagement sont bien engagés, et la Voie de la Meurthe, qui permettra notamment de desservir les anciens sites industriels. Un Programme Urbain Partenarial a été mis en œuvre, permettant ainsi de faire appel à des financements privés pour participer à la réalisation de la Voie de la Meurthe.

PLAINES RIVE DROITE

ART-SUR-MEURTHE • DOMMARTEMONT • ESSEY-LÈS-NANCY • NANCY • PULNOY • SAINT-MAX • SAULXURES-LÈS-NANCY • SEICHAMPS • TOMBLAINE

Le territoire Plaines Rive droite représente aujourd'hui la réserve foncière la plus importante de la Métropole. L'élaboration en cours du PLUi, avec notamment les cartes des enjeux, a permis de préciser les orientations territoriales pour le secteur. Une stratégie de développement global sur l'ensemble de ce territoire a fait l'objet d'une délibération fondatrice proposant les différentes actions à mener. Celle-ci prend en compte deux secteurs clés qui seront desservis par le Nouveau Tramway : l'ancienne caserne Kléber en cours d'aménagement et le secteur Cœur Plaines Rive Droite pour lesquels le principe de création d'une Zone d'Aménagement Concerté a été acté. Le secteur Méchelle-Picot-Flageul fait l'objet de plusieurs hypothèses de valorisation.

NANCY GRAND CŒUR

NANCY

Ce quartier a pour spécificité de se développer sur l'ensemble du secteur de la gare de Nancy, mais il concerne l'ensemble de la Métropole et de son bassin de vie, notamment par sa fonction de première porte d'entrée de l'agglomération. En 2019, ont notamment été mis en service le pont des Fusillés restructuré, l'esplanade Charles III, la rue Edmonde Charles-Roux et, au cœur de ce dispositif, la nouvelle place des Justes. Le projet de Jardin des Fortifications, à la fois jardin ouvert au public et espace de valorisation des anciennes fortifications de Nancy, a été engagé. De même, ont été poursuivies les démarches d'étude concernant la valorisation du dernier tiers de la ZAC restant à aménager, en lien avec la SNCF.

SECTEUR SUD-EST

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY • HEILLECOURT • HOUDEMONT • JARVILLE-LA-MALGRANGE • LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY • LUDRES

Ce territoire à enjeux se caractérise par une stratégie de développement durable innovante et par son ouverture vers le sud de l'agglomération et le sud de la Meurthe-et-Moselle. Un travail a été engagé afin d'accompagner la reconversion des différents secteurs mutables et de les réintégrer dans le fonctionnement de la Métropole, à l'exemple du projet d'agro-quartier proposé sur le site du « Fonteno-Baquechamps », qui se développera sur une ancienne friche SNCF. Par ailleurs, la réalisation de nouvelles voies de liaison réservées aux modes doux est en cours d'étude.

PLATEAU DE HAYE

LAXOU • MAXÉVILLE • NANCY

Inscrit dans une démarche d'ÉcoQuartier, ce territoire charnière entre la forêt de Haye et l'agglomération fait l'objet d'un profond travail de rénovation. En complément du plan de rénovation urbaine engagé dans le cadre de l'ÉcoQuartier du Plateau de Haye, plusieurs études et diagnostics sont menés visant à dédensifier le quartier, notamment les deux grandes barres du Tilleul argenté et du Cèdre bleu. Le secteur de Laxou la Sapinière a été identifié comme une des principales entrées de l'agglomération. Ses différentes composantes, notamment économiques et commerciales, nécessitent une stratégie de redéploiement économique.

LE DIALOGUE CITOYEN PERMANENT

4e rencontre annuelle des Conseils Citoyens à Jarville-la-Malgrange.

DANS LE CADRE DES INSTANCES PARTICIPATIVES PERMANENTES OU À L'OCCASION DE CONSULTATIONS, LES ESPACES DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION SE SONT MULTIPLIÉS EN 2019.

Les grands chantiers tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-Déplacements, le Nouveau Tramway, les Projets de Renouvellement Urbain dans trois quartiers prioritaires de la politique de la ville, le Contrat Local de Santé 2e génération, mais aussi les perspectives autour du projet « Des Hommes et des Arbres », ou encore le Grand Débat National ont contribué à favoriser le dialogue citoyen d'une part et de relation aux usagers d'autre part.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Instance de démocratie participative renouvelée en 2014, le Conseil de Développement Durable compte 100 membres bénévoles, acteurs socio-économiques de l'agglomération, citoyens, ainsi qu'un représentant de chaque commune. Les contributions produites au sein de cet espace de concertation enrichissent le débat public et participent à la définition des grandes politiques métropolitaines. C'est ainsi que le Conseil a rendu des contributions sur le projet d'A31 bis, le Grand Débat National, le Contrat Local de Santé 2e génération, le nouveau réseau Stan, la charte d'aménagement de l'espace public, le Nouveau Tramway et la vignette Crit'Air.

BULLE D'EXPRESSION

« La prise de conscience mondiale des bouleversements climatiques déjà amorcés et plus que jamais la crise sanitaire due à la Covid que nous traversons remettent en question nos modèles de vie et de développement. Aujourd'hui, plus que jamais, les collectivités ont le devoir de faire la promotion du bien-vivre et du bien-être des populations en agissant sur les aménagements des villes, pour un urbanisme adaptable, des mobilités plus vertueuses et une conception des espaces publics inspirants. Conceptions qui doivent être co-construites en faisant une plus grande place aux citoyens dans le processus d'élaboration des grands projets. »

Les membres du C3D et du CVE.

LE CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Instance de participation et de co-construction avec les services et les élus métropolitains, le Conseil de la Vie Étudiante a été créé en 2009 afin de renforcer le dialogue avec les 51 000 étudiants de la Métropole. Il est composé de 36 membres, dont 26 étudiants, ainsi que de personnels représentatifs de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du territoire et des institutions œuvrant dans le domaine de la vie étudiante.

Parmi les actions réalisées par l'instance participative, on note notamment la soirée de formation « Organisation d'événements festifs étudiants », le 24 avril 2019, destinée aux associations étudiantes en complémentarité avec le dispositif « Faites la fête » mis en place par l'Université de Lorraine.

CONSEILS CITOYENS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Habitants, membres d'associations, professionnels du quartier, tous composent les conseils citoyens et ont pour ambition d'agir ensemble au sein de leur quartier. Le territoire de la Métropole compte huit quartiers prioritaires, au travers desquels neuf conseils citoyens se dessinent avec plus de 150 membres. Objectifs de cette démarche participative liée au Contrat de Ville : faire remonter des observations, des idées, des constats et créer du lien avec les habitants.

Leurs représentants participent à chaque comité de pilotage du Contrat de Ville et à la 4e rencontre annuelle d'information, de sensibilisation et d'échanges.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Forte de 30 membres, cette commission associe des représentants d'associations locales et des élus métropolitains. Chaque année, elle examine les rapports d'activité des services et équipements métropolitains (pôle aquatique, vélo, eau et assainissement, déchets, musées, parkings...). Elle rend un avis sur tout projet de délégation de service public et de régie, notamment concernant le crématorium.

ATTRACT

02

IVITÉ

LA MÉTROPOLE SE MOBILISE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE, DU NUMÉRIQUE ET DE LA CONDUITE DE GRANDS PROJETS. OBJECTIFS : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DE SON TERRITOIRE.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

NANCY VOTRE PLACE EST ICI
PLACE-A-NANCY.FR

PAR SA DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ INTÉGRANT TOUTES LES DIMENSIONS DU TERRITOIRE (ÉCONOMIE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE, TOURISME...), LE GRAND NANCY SE POSITIONNE COMME UNE MÉTROPOLE QUI COMPTE.

La démarche d'attractivité et de marketing territorial adoptée le 8 février 2019 par le Conseil métropolitain marque l'aboutissement d'un processus de concertation et de dialogue qui a mobilisé plus de 350 acteurs territoriaux pendant un an. Les réunions participatives ont permis d'aborder l'attractivité de l'agglomération dans la totalité de ses dimensions : économie et résidentiel, vie étudiante, culture, enseignement supérieur et recherche, sport et loisirs.

En tant que pilote de la démarche, la Métropole a identifié cinq orientations majeures. Il s'agit de construire l'image du Grand Nancy, de démontrer la vitalité de la Métropole, d'inviter à un cadre de vie attractif, de mobiliser les forces vives du territoire.

« MON JOB EST ICI » À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

Pour le Grand Nancy, la qualité de l'insertion professionnelle dans le tissu économique local constitue un gage d'attractivité auprès de nouveaux étudiants. Or, selon le Conseil de la Vie Étudiante (CVE), les dispositifs destinés à faciliter la recherche de jobs étudiants, de stages, de contrats en alternance ou encore de premiers emplois demeurent souvent méconnus. C'est pourquoi la Métropole a lancé le 15 octobre 2019 la campagne d'information « Mon job est ici ».

Hébergé sur le portail d'attractivité Place-a-nancy.fr, le site Mon-job-est-ici.fr répertorie les acteurs majeurs de l'emploi à la disposition des étudiants et dirige ces derniers vers les structures correspondant à leurs demandes. Engagée à l'initiative du Grand Nancy, cette action est soutenue par les acteurs de l'emploi du territoire, le Service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université de Lorraine, le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (PeeL), le CROUS, la Maison de l'Emploi / Mission Locale, l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), Nos Quartiers ont des talents, Pôle Emploi, Service civique.

« NANCY, VOTRE PLACE EST ICI » PRIMÉE AUX TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Les Trophées de la Communication figurent parmi les concours de référence en matière de communication publique et privée. Leur 18e édition organisée le 22 novembre 2019 à La Grande-Motte, dans l'Hérault, a distingué la démarche d'attractivité « Nancy, votre place est ici ». La Métropole s'est vu attribuer le Prix spécial du Jury pour la qualité de sa communication globale, le 1er prix pour la Meilleure identité visuelle et le 2e prix pour la Meilleure campagne de publicité réalisée par un organisme public. Ces distinctions attribuées par des professionnels du secteur saluent la nouvelle démarche d'attractivité engagée par le Grand Nancy et co-construite avec les acteurs du territoire dans les domaines de l'économie et du résidentiel, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la culture, des sports & loisirs, de la vie étudiante.

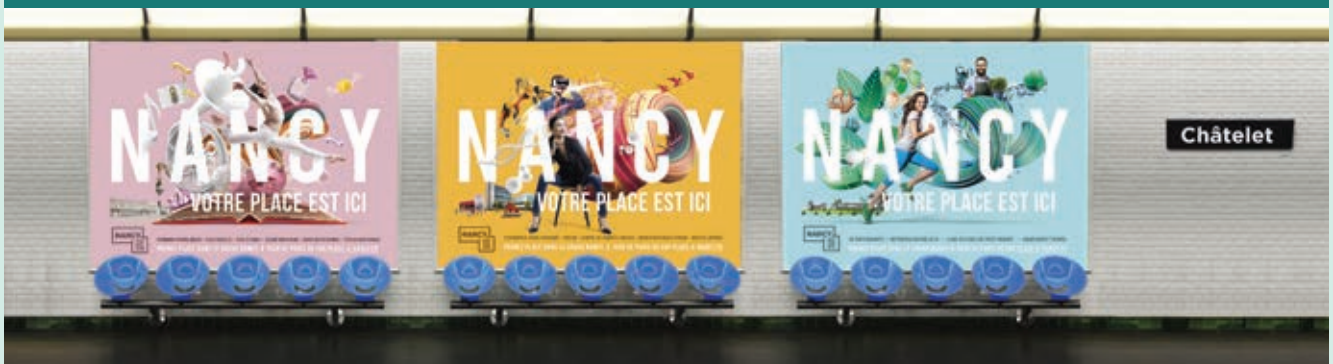

VOTRE PLACE EST ICI

TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ • ARTEM • HÔPITAL VIRTUEL
CENTRE DE CONGRÈS PROUVÉ • WORLD MATERIALS FORUM

NANCY VOTRE PLACE EST ICI

LE GRAND NANCY EST FAIT POUR VOUS.
PLACE-A-NANCY.FR

UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SOUCIEUSE DE RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DE SON TERRITOIRE, LA MÉTROPOLE SE MOBILISE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE, DU NUMÉRIQUE OU ENCORE DE LA CONDUITE DE GRANDS PROJETS.

PROMOTION D'UNE DYNAMIQUE INTERSECTORIELLE

Dans le cadre de la stratégie de développement économique de 2015 du Grand Nancy, huit filières stratégiques font l'objet d'une démarche de structuration, d'animation et de valorisation : le secteur du commerce et de la logistique ; la banque, la finance et le droit ; la construction ; le tourisme ; le secteur des matériaux, procédés et énergie ; l'économie numérique ; la santé et l'ingénierie de la santé ; les industries créatives et culturelles. Ces huit filières regroupées en clusters bénéficient d'un animateur chargé de fédérer l'ensemble des acteurs et des décideurs dans une perspective d'incitation et de facilitation.

En 2019, des connexions intersectorielles se sont constituées entre clusters, permettant la réalisation de projets ambitieux : première biennale du design du Grand Est par les membres du cluster des Industries culturelles et créatives et le cluster Numérique ; hackathon « BTP Lab » organisé par le cluster Construction ; rencontre annuelle des places financières régionales par le cluster Banque Finance Droit.

UN PACTE DE CONFIANCE AVEC LES 9 ATP

La démarche « Une Association, un Territoire, un Projet », initiée dès 2006 par le Grand Nancy, contribue à dynamiser neuf grands sites économiques de la Métropole. Les ATP représentent un poids économique significatif pour le territoire (plus de 9 000 établissements, 70 000 emplois et 54 % du produit fiscal perçu par la Métropole).

Dans le cadre de la stratégie de développement économique, un nouveau mode de gouvernance et d'animation a vu le jour sous la forme d'un Pacte de confiance,responsable et collaboratif 2017-2020. Ce travail mené en lien avec Scalen doit poser les bases d'un nouveau partenariat à conclure avec les ATP après 2020. Les 9 ATP partagent avec le Grand Nancy les mêmes objectifs : bâtir une Métropole entreprenante, innovante, compétitive et solidaire tout en renforçant son attractivité. En 2019, le Grand Nancy a accordé 181 000 € de subventions aux ATP. Celles-ci ont mené des actions dédiées prioritairement aux entreprises et aux salariés dans des domaines variés : commerce, mobilité, emploi, développement durable, animations, offres de services, sécurité, sport, bien-être et santé au travail.

COMMERCE : UNE STRATÉGIE ACTUALISÉE

Le Conseil métropolitain a approuvé le 13 février 2019 la stratégie de développement commercial actualisée. Parmi les grandes orientations figure la présence sur les grands salons de l'immobilier commercial et économique. Objectif : promouvoir le territoire auprès des enseignes et investisseurs. Cette présence de la Métropole dans les salons professionnels économiques s'inscrit dans le plan de promotion du Grand Nancy et de prospection de projets d'implantation exogènes, mis en œuvre avec l'appui de Scalen. La Métropole a ainsi participé au Mapic (Marché international de l'implantation commerciale et de la distribution) du 13 au 15 novembre 2019 au Palais des Festivals de Cannes qui a réuni 8 200 participants de 80 pays, dont 2 000 enseignes, 2 200 promoteurs et 1 300 investisseurs. À l'occasion de cette édition 2019, puis de la présence de la Métropole au SIMI, salon de l'immobilier d'entreprise à Paris en décembre, plusieurs opérations de communication ont été réalisées (film de promotion du territoire, organisation de conférences sur le thème du commerce, campagne d'affichage dans le métro parisien…).

LE CHIFFRE

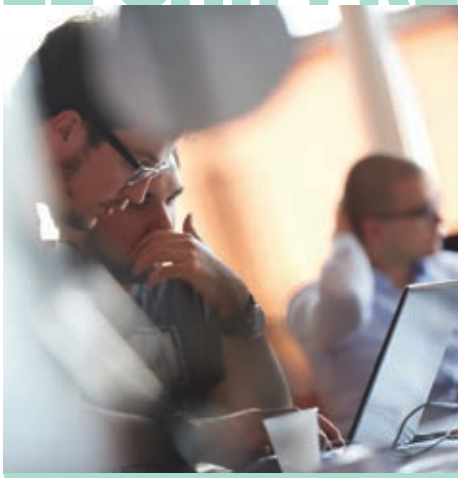

3 013

C'EST LE NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES SUR LE TERRITOIRE DU GRAND NANCY EN 2019, SOIT UNE HAUSSE DE 17,8 %* PAR RAPPORT À 2018. LE TAUX GLOBAL DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES ATTEINT DÉSORMAIS 18,2 %, SOIT 4 POINTS DE PLUS QU'EN MOYENNE DANS LA RÉGION. LA MÉTROPOLE OCCUPE TOUJOURS LA PREMIÈRE PLACE DU CLASSEMENT DES CINQ GRANDES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST SELON LE TAUX DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES, PRESQUE À ÉGALITÉ AVEC REIMS (18,1 %) ET DEVANT L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG (17,1 %).

2019 ATTESTE ÉGALEMENT DU NOUVEL ESSOR DES ENTREPRISES CLASSIQUES. LEUR HAUSSE DE 26 % EN UN AN EST AINSI DEUX FOIS PLUS FORTE QU'EN MOYENNE EN FRANCE DE PROVINCE ET 1,7 FOIS PLUS FORTE QUE DANS LE GRAND EST. LE RÉGIME DE MICRO-ENTREPRENEUR A LUI, PROGRESSÉ DE 7,4 % EN UN AN (PASSANT DE 1 215 NOUVELLES IMMATRICULATIONS EN 2019 CONTRE 1 131 EN 2018).

**Chiffres INSEE.*

UN OPÉRATEUR UNIQUE : DESTINATION NANCY

Devenu compétent en matière de promotion du tourisme depuis le 1er janvier 2017, le Grand Nancy a mis en place une nouvelle dynamique de développement touristique au service du rayonnement et de l'attractivité du Grand Nancy.

Depuis le 1er janvier 2019, avec l'intégration de l'office de tourisme métropolitain Nancy Tourisme au sein de la société anonyme publique locale (SAPL) Destination Nancy (anciennement Grand Nancy Congrès et Événements), le Grand Nancy dispose d'un opérateur unique au service du développement et de la promotion touristique, à la fois sur les marchés du tourisme d'agrément, du tourisme d'affaires et de l'événementiel. Cette mutualisation et homogénéisation de l'offre touristique du territoire permet d'apporter une réponse globale intégrant toutes les dimensions visant à attirer les visiteurs, les faire rester et leur donner envie de revenir.

Dans le cadre de la convention « Pacte de Destination Lorraine » signée avec la Région Grand Est, la Métropole a participé à deux grandes campagnes de communication en 2019 : « Sortez du cadre » en mai et en novembre, une action autour des fêtes de fin d'année avec notamment de l'affichage en gare de l'Est.

OFFICE DE TOURISME : DES NOUVEAUTÉS

Rénovation de l'accueil des publics à l'Office de tourisme place Stanislas, refonte du site internet Nancy-tourisme, lancement de la Route lorraine de la bière, création du label « Nancy Passions Sucrées »... autant de nouveautés mises en place en 2019 par l'Office de tourisme. Auxquelles s'ajoute le lancement de l'application Runnin'city qui permet de découvrir le territoire tout en pratiquant une activité sportive (la course ou la marche à pied). Trois parcours (de 5 km, 6,6 km et 11 km) sont proposés, permettant d'en apprendre plus sur le patrimoine de Nancy, Tomblaine, Saint-Max, Malzéville, Villers-lès-Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy (parc de Brabois) et Laxou. Le lancement de cette application a eu lieu le 1er juin 2019 lors de la Foire Internationale de Nancy.

Destination Nancy est né de l'union entre Grand Nancy Congrès et Événements et l'Office de tourisme métropolitain.

SOUTENIR L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION

LE GRAND NANCY AGIT POUR RENFORCER ET MIEUX COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTEURS QUI COMPOSENT L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION MÉTROPOLITAIN. INSPIRÉE DE L'ESPRIT DE L'ÉCOLE DE NANCY, CETTE DÉMARCHE PASSE PAR LA REDYNAMISATION DU TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ, MAIS AUSSI PAR DE NOMBREUX APPELS À PROJETS VISANT À FAIRE ÉMERGER DES IDÉES INNOVANTES ET CRÉATIVES.

LA SERRE À PROJETS

La Métropole a soutenu en 2019 la première édition de la Serre à projets, fabrique d'utilité sociale visant la réalisation de projets favorisant localement le développement durable. Les sept projets sélectionnés seront accompagnés en 2020 par France Active et Képos (coopérative d'entreprises solidaires). L'engagement du Grand Nancy s'est élevé à 5 000 € en 2019.

« OH MY GOETHE ! »

OHMG! OH MY GOETHE ! LABORATOIRE CULTUREL ET CRÉATIF FRANCO-ALLEMAND

Porté conjointement par la Métropole et le Goethe-Institut, ce laboratoire créatif et culturel franco-allemand, lancé en 2018, a été marqué en 2019 par la résidence de deux projets : « Pop up ma parole » qui a développé des architectures éphémères facilitant le recueil de la parole citoyenne, et « Off Kultur » qui a soutenu l'émergence d'un festival de musique franco-allemand.

En 2019, les deux projets lauréats de la deuxième édition ont également été sélectionnés : le système d'audioguide innovant « ARCS Audio » et le design appliqué aux espaces de soins « Shore.oo ». Ces deux projets entrent en résidence au Goethe-Institut en 2020. La Métropole finance une bourse de 10 000 € pour chaque équipe lauréate.

Le projet nancéien « Oh My Goethe ! » est devenu projet d'excellence du Goethe-Institut en 2019 et bénéficie désormais d'un soutien de la maison mère à Munich.

TANGO & SCAN

Le Grand Nancy a participé en 2019 pour la troisième fois à l'appel à projets Tango et Scan qui vise à distinguer les projets numériques et/ou créatifs sur le territoire des Métropoles de Metz, Mulhouse, Nancy et Strasbourg. Les projets lauréats en 2019 sont Myrilead (projet de jeu sérieux porté par la société Myrissi et dédié au développement de produits parfumés), Navi (jeu vidéo créé à Artem) et Képogénie (designer d'offres commerciales pour des TPE engagées dans la transition écologique). Le Grand Nancy a financé cet appel à projets à hauteur de 40 000 €.

LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE HENRI-POINCARÉ - GRAND NANCY INNOVATION

La Société d'économie mixte (SEM) Henri-Poincaré a été installée en 2018 et mène des actions sous la marque chapeau « Grand Nancy Innovation ». Ce choix permet de fédérer les acteurs autour de trois activités structurantes et complémentaires : l'animation de la communauté de l'innovation ; l'accompagnement des projets innovants ; et la facilitation du parcours résidentiel des entreprises innovantes.

Des animations mensuelles ont été mises en place sous la forme de petits-déjeuners de l'innovation, de cercles de start-up et d'afterworks, propices aux échanges et aux conseils. Un programme d'accompagnement complet des entreprises a démarré autour du stade crucial de la création d'entreprise : le programme « start me up ». Construit avec une quarantaine de partenaires, il ambitionne de suivre et consolider une quinzaine de start-up par an.

A également été réalisée la cartographie des lieux d'hébergement pour entreprises innovantes, permettant à toute entreprise innovante de trouver une solution d'implantation pour ses équipes. La Métropole a soutenu la SEM Henri-Poincaré à hauteur de 480 000 € en 2019.

APPEL À PROJETS TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

En cohérence avec cette démarche, la Métropole a initié un appel à projets sur la thématique de la transition écologique et solidaire. Trois projets ont été retenus, bénéficiant chacun d'une bourse de 15 000 €.

Un projet de micro-méthaniseur sur le Technopôle Henri-Poincaré à Nancy-Brabois, porté par la société Biolie, un projet zéro déchet sur les chutes de textiles issus de l'activité de blanchisserie industrielle et un projet de mallette pédagogique offrant des micro-habitats à la faune des jardins urbains ont ainsi été initiés en 2019.

DÉVELOPPEMENT DURABLE FOCUS

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Afin d'encourager les mutualisations ainsi que les substitutions de ressources (matériel, compétences, moyens logistiques...) et de services (achats groupés), la Métropole a initié une démarche d'écologie industrielle et territoriale. L'année 2019 a été consacrée à un important travail de préfiguration du potentiel de la Métropole qui a permis de poser les bases d'un ambitieux plan d'action à cinq ans associant les réseaux d'entreprises que sont les ATP et les clusters métropolitains.

En juillet 2019, la Métropole a été lauréate de l'appel à projets « Émergence de nouvelles démarches d'EIT en Grand Est » lancée par l'Ademe et la Région Grand Est, positionnant ainsi le Grand Nancy parmi les métropoles exemplaires et responsables en matière d'économie circulaire.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

CRÉÉ EN 2019 AU SEIN DU PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU GRAND NANCY, LE LAB' NUMÉRIQUE POURSUIT PLUSIEURS MISSIONS QUI VONT DU MONTAGE DE PROJETS NUMÉRIQUES TRANSVERSES AUX CONSEILS ET À L'ACCOMPAGNEMENT, TOUT EN ÉTANT UN LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE TESTS DE COMPOSANTS LOGICIELS ET D'APPLICATIONS.

BÂTIMENT TOTEM

Futur site vitrine de la French Tech à Nancy, la construction du bâtiment Totem s'est poursuivie en bordure de la Meurthe pour une ouverture prévue au deuxième semestre 2020. Trois espaces sont destinés à des entreprises à des stades précoces de leur développement et pour des partenaires de l'innovation.

OPEN DATA : VERS UNE NOUVELLE PLATEFORME

Le portail http://opendata.grandnancy.eu/, accessible depuis 2010 au Grand Nancy, va être amené à évoluer. Aux 47 jeux de données déjà disponibles (cadastres, pistes cyclables, photos aériennes…) viendront s'ajouter de nouvelles fonctionnalités (data visualisation, accès aux données pour les développeurs, échange de données entre services et/ou collectivités…) ainsi qu'une meilleure interactivité entre les fournisseurs de données (Métropole et communes) et les demandeurs (citoyens, partenaires prestataires). Dans cette perspective, une consultation a été menée en 2019, et c'est la solution Data4Citizen (open-source) qui a été retenue.

En parallèle, un projet de charte de la donnée est à l'étude en collaboration avec les archivistes de la Métropole et de la Ville de Nancy. Elle repose sur des valeurs telles que la confiance et l'éthique, la transparence, la sobriété et la transition énergétique, l'innovation et la collaboration.

GESTION DE LA RELATION CITOYEN

Afin de compléter et de renforcer son offre de téléservices, la Métropole a choisi d'acquérir un outil de Gestion de la relation citoyen (GRC). Le choix s'est porté sur la solution Publik d'Entr'Ouvert (opensource), dont la mise en place technique a eu lieu en décembre 2019. Cette solution est aussi utilisée par les villes de Nancy et Vandœuvre, permettant une interopérabilité et une coordination des demandes entre organisations.

Les téléservices associés aux déchets (carte de déchetterie, ramassage des déchets, bacs de collecte) et à l'espace public (voirie, signalisation, mobilier urbain, éclairage public, eau, assainissement) sont en cours de développement.

ÉVOLUTION DE L'APPLICATION G-NY

Depuis 2013, l'application mobile G-Ny répond à toutes questions des usagers concernant leur mobilité. En 2019, une moyenne de 90 300 demandes d'horaires de bus a été enregistrée par mois.

Dans la perspective de refonte de l'offre de téléservices, le Grand Nancy a arrêté l'application en août 2020, mais proposera un site web mobile qui guidera les utilisateurs vers des solutions alternatives. Les usagers pourront aussi effectuer un signalement d'anomalie sur la voirie via ce site web. Une réflexion est menée autour du renforcement de l'offre de services numériques à proposer aux usagers de la Métropole et ses communes.

ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS NUMÉRIQUES

Le Lab' Numérique intervient auprès de tous les services de la Métropole afin de les accompagner dans leur transformation numérique pour des usages opérationnels. Sont expérimentées les nouvelles technologies logicielles en relation avec les besoins métiers du Grand Nancy et les demandes ou tendances liées aux nouveaux usages des citoyens.

FIBRE OPTIQUE : UNE OFFRE POUR LES ENTREPRISES ET LES PARTICULIERS

Pour offrir un accès au très haut débit, la Métropole déploie depuis 1997 la fibre optique sur son territoire. Par l'intermédiaire de son réseau et de son offre « 100 € > 100 mégas » conclue avec six opérateurs, les TPE et PME peuvent bénéficier de tarifs adaptés pour leur raccordement. Fin 2019, 324 clients avaient souscrit à cette offre et 600 entreprises avaient sollicité d'autres services. Pour réduire les disparités d'accès à la fibre chez les particuliers, le Grand Nancy a également déployé la fibre optique auprès des habitants (FTTH) des huit communes les moins bien desservies. Actuellement, les taux de pénétration (ratio abonné / nombre de prises) par commune varient de 28 % (débit faible par ADSL) à 5 % pour les communes où le débit sur le cuivre est important (> 8 Mbit/s).

La commercialisation reste dans l'ensemble difficile, faute de l'arrivée des grands opérateurs sur ce réseau.

LA FIBRE EN CHIFFRES

800 km de fibre déployés sur le territoire

863 sites (ou objets) publics raccordés

924 entreprises raccordées

3 006 particuliers raccordés grâce au FTTH

UNE MÉTROPOLE UNIVERSITAIRE

LE GRAND NANCY ACCUEILLE 51 000 ÉTUDIANTS, SOIT 1 HABITANT SUR 5, ET UNE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DE 6 000 PERSONNES. CET ATOUT INCITE LA MÉTROPOLE À AGIR AUSSI BIEN SUR LE CHAMP DU LOGEMENT ÉTUDIANT QUE SUR LA VALORISATION DE L'EXCELLENCE. LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FIGURE ÉGALEMENT AU CŒUR DES RÉFLEXIONS MÉTROPOLITAINES, COMME EN TÉMOIGNE LE BILAN CARBONE DU CAMPUS ARTEM.

Campus Artem.

BILAN CARBONE DU CAMPUS ARTEM

En septembre 2019, le campus Artem a mis en place le dispositif Campus Artem Durable et Responsable (CADRE). Son comité de pilotage est constitué de l'ensemble des composantes du campus (ICN Business School, Mines Nancy, École Nationale Supérieure d'Art et de Design) en partenariat avec le Grand Nancy et l'Université de Lorraine. Ce programme ambitionne de co-construire un campus à impact environnemental positif en relation avec ses 3 500 étudiants. Pour ce faire, le dispositif CADRE se concentre sur trois actions : abaisser l'impact carbone, travailler sur la mobilité citoyenne responsable et gérer le tri des déchets. Le bilan carbone réalisé par les étudiants de l'atelier Artem Environnement et Développement durable a montré que les déplacements représentent plus de 50 % des émissions totales. L'alimentation se situe en 2e place, avec un peu moins de 30 % des émissions. Ce projet va se poursuivre avec la mise en place d'un Plan de déplacement interentreprises et une collaboration avec le restaurant universitaire du CROUS, notamment sur la gestion des déchets.

REMISE DES PRIX DE THÈSE MÉTROPOLITAINS

La remise des prix de thèse métropolitains qui s'est déroulée le 25 novembre 2019 illustre la volonté du Grand Nancy de contribuer à valoriser le doctorat, le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur en France. Les docteurs disposent en effet d'une expertise scientifique et d'une culture de l'innovation intéressantes pour les entreprises en quête d'innovation. Pour promouvoir ce diplôme, la Métropole a créé en octobre 2018 deux prix de 1 500 €.

En 2019, le prix « Docteur-entrepreneur » a été attribué à Anne Blanchart, pour sa thèse intitulée « Prise en compte des caractéristiques physiques et chimiques des sols urbains dans l'aménagement du territoire ». Issue du Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (Peel), la jeune docteure est également la créatrice de la start-up Sol et Co basée à Vandœuvre-lès-Nancy. Le prix « Territoire » a quant à lui été attribué à Brunelle Marché, ingénieure et docteure en Génie Industriel. Sa thèse intitulée « De la conception de produit à la conception de filière : quelles méthodologies pour les étapes amont de l'innovation ? » fait écho à l'enjeu majeur que constitue l'innovation pour le territoire, notamment dans la perspective d'industrialisation de nouveaux produits.

Deux prix ont été créés par la Métropole. Celui de « Docteur-entrepreneur » a été attribué à Anne Blanchart.

Le C3D et le CVE ont organisé des rencontres dans le cadre du Grand Débat National.

L'OBSERVATOIRE DU LOGEMENT ÉTUDIANT LABELLISÉ

Le 8 avril 2019, l'Observatoire du logement étudiant du Grand Nancy a été labellisé au plan national dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du réseau des associations de collectivités pour l'enseignement supérieur et la recherche. Depuis plusieurs années, un dispositif d'observation de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante mené par l'agence Scalen a été mis en place en partenariat avec la Métropole, l'Université de Lorraine, le rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, et le CROUS. Dans le cadre de ce dispositif d'observation, Scalen a réalisé en 2019 un Atlas du logement étudiant dans le Grand Nancy. Le document dresse en 60 fiches un état des lieux de l'offre existante et des projets en cours. Les logements sont classés en grandes catégories : les résidences universitaires gérées par le CROUS et l'association AGI (Accueillir et Guider l'Intégration), les foyers, internats et résidences d'écoles, les résidences du parc public, les résidences du parc privé.

TREIZE ÉCOLES S'AFFRONTENT LORS D'AQUACITÉ

Les élèves ingénieurs de l'École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation (ENSGSI) ont organisé le 4 mai 2019 au Pôle Nautique de Nancy la manifestation sportive et festive « Aquacité ». Cet événement incontournable de la vie étudiante nancéienne se déroule tous les deux ans en alternance avec les 24H de Stan. Il vise à regrouper les élèves de différentes formations autour de compétitions, jeux et challenges à thématique aquatique, dont la traditionnelle course d'OFNIS (objets flottants non identifiés). Treize écoles venues de toute la Lorraine se sont affrontées lors de cette édition 2019.

GRAND DÉBAT NATIONAL

En 2019, Le Conseil de Développement Durable de la Métropole a proposé au Conseil de la Vie Étudiante de se mobiliser dans le cadre du Grand débat national organisé en réponse à la crise des « gilets jaunes ». L'instance représentative des étudiants a travaillé de concert avec Fédélor, le CROUS Lorraine, le CRIJ Lorraine, le CNJ et le Conseil Citoyen Nancy Sud à l'élaboration de deux débats à destination de la jeunesse. Organisées les 28 février et 7 mars 2019, ces rencontres ont porté sur l'environnement, la santé et le bien-être, la démocratie et la citoyenneté, la pédagogie et les méthodes d'enseignement. Les idées nées à cette occasion ont été retransmises lors de la Manufacture des Solutions organisée le 9 mars 2019 par le Conseil de Développement Durable et la Métropole.

BULLE D'EXPRESSION CVE

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Avec 51 000 étudiants, la Métropole conduit depuis de nombreuses années une politique visant à soutenir le développement universitaire au bénéfice de l'attractivité du territoire. Le Conseil de la Vie Étudiante (CVE) a été créé par le Grand Nancy afin de renforcer le dialogue avec les étudiants et d'envisager avec eux des réponses adaptées à leurs besoins. En 2019, cette instance de participation et de co-construction a célébré ses 10 ans ! Elle est composée de 36 membres : des étudiants, des personnels représentatifs de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et des représentants des institutions en lien avec la « vie étudiante » du territoire. En 2019, Élodie Souama, originaire de Toulouse et étudiante au Département d'orthophonie de Nancy, a effectué la seconde année de son mandat de présidente-animatrice du CVE.

GRANDS PROJETS POUR L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN SE DÉCLINE AU TRAVERS DES GRANDS PROJETS PORTÉS PAR LE GRAND NANCY TELS QUE L'ÉCOQUARTIER NANCY GRAND CŒUR, LE CAMPUS ARTEM, LE TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ ET GRAND NANCY THERMAL.

GRAND NANCY THERMAL ENGAGE SES TRAVAUX

Grand Nancy Thermal incarne l'ambition de la Métropole d'accroître son rayonnement en s'appuyant sur son patrimoine. Installé sur le site historique de la piscine ronde, le projet accueillera à l'horizon 2023 un complexe aqualudique et son centre thermal. Il proposera une large gamme de prestations accessibles à tous les publics et accueillera des curistes dans des bassins alimentés en eau thermale.

La réunion publique organisée le 24 septembre 2019 sur le campus Artem a marqué le coup d'envoi des travaux par la société Grand Nancy Thermal Développement qui en assure la conception, la construction, l'exploitation et le financement. Cette société composée de Bouygues Bâtiment Nord-Est, chargé de la construction et de Valvital qui assurera l'exploitation et l'entretien, est venue détailler le projet aux habitants du quartier. La première phase de démolition, désamiantage et consolidation des éléments patrimoniaux a démarré début 2020. Elle se prolongera par les travaux de construction et de restauration.

INAUGURATION MAJEURE SUR LE TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

L'inauguration de l'Institut Jean-Lamour le 5 avril 2019 sur le campus Artem a marqué l'actualité du Technopôle Henri-Poincaré (THP). L'événement s'est déroulé en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Frédérique Vidal, du président de l'Université de Lorraine, Pierre Mutzenhardt, et du président de la Métropole, André Rossinot. Cette plateforme de recherche du CNRS et de l'Université de Lorraine est une des composantes phares du THP, un vaste ensemble de 550 hectares qui concentre une part importante de l'innovation et du développement économique de la Métropole. Constitué du Plateau de Brabois, du Vélodrome-Val de Villers, du campus Artem, le THP a été officiellement lancé le 19 juin 2018, parallèlement à la création de la Société d'Économie Mixte Henri-Poincaré dénommée Grand Nancy Innovation, en charge du développement de l'innovation sur l'ensemble du périmètre grand-nancéien. Il prolonge la dynamique initiée dans les années 1970 avec la création d'un des trois premiers technopôles français sur le plateau de Brabois, un premier jalon dans l'avènement d'une culture d'intelligence collective.

NANCY GRAND CŒUR POURSUIT SON AMÉNAGEMENT

Le réaménagement du quartier de la gare constitue un des projets urbains majeurs de la Métropole. Le programme baptisé « ZAC ÉcoQuartier Nancy Grand Cœur », signé Jean-Marie Duthilleul et confié à la société d'économie mixte Solorem, a été marqué le 23 avril 2019 par la réouverture du pont des Fusillés, après deux ans de travaux. La mise en circulation du pont raccourci des deux tiers et prolongé par un parking souterrain de 377 places réinscrit le quartier de la gare dans la trame urbaine en damier du secteur Renaissance. Il reconstitue également une proximité entre le centre-ville et le quartier Mon-Désert à l'est. Son ouverture a permis d'engager en 2019 plusieurs programmes de logements implantés entre le boulevard de l'insurrection du Ghetto de Varsovie et le parc de la Congrégation des Sœurs de Saint-Charles, selon le concept de « parc habité ». Sur ce périmètre, la Solorem a misé sur une conception architecturale collective en confiant l'actualisation du plan d'ensemble de la ZAC aux cabinets locaux Mijolla-Monjardet, Lucien Colin et Rolf Matz associés à Tectoniques-LSW Architectes. En avril 2020, dans le cadre de son projet de plan de résilience métropolitaine en réponse à la crise de la Covid-19, la décision a été prise de « lever les crayons » sur la partie de Nancy Grand Cœur qui n'est pas encore aménagée, soit un bon tiers.

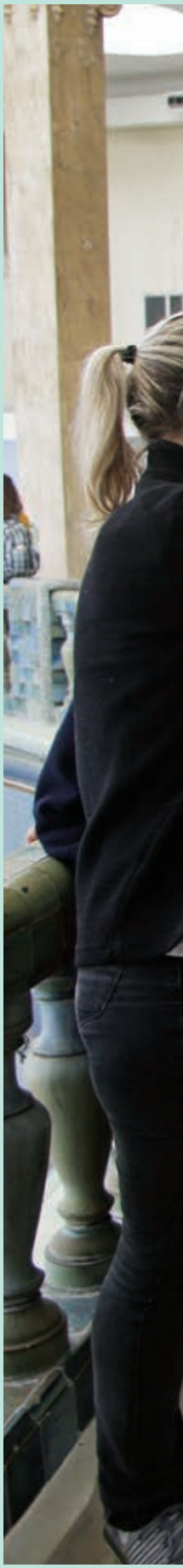

Grand Nancy Thermal.

Aquafolies à la piscine Alfred-Nakache de Nancy-Gentilly.

AQUAPÔLE DU GRAND NANCY
LA PISCINE SOUS TOUTES SES FORMES

LA MÉTROPOLE ASSURE LA GESTION DE 9 PISCINES IMPLANTÉES SUR SON TERRITOIRE. GRÂCE À SES LARGES CRÉNEAUX D'OUVERTURE ET À SON OFFRE D'ANIMATIONS DIVERSIFIÉE, L'AQUAPÔLE ACCUEILLE TOUS LES PUBLICS, DES BÉBÉS AUX SENIORS.

783 000 ENTRÉES

En 2019, l'Aquapôle a enregistré 783 000 entrées et a généré 2,24 millions d'euros de recettes. Cela représente une baisse de fréquentation de 6 % par rapport à l'année précédente qui s'explique par la fermeture du site Grand Nancy Thermal depuis septembre 2019. Le site thermal s'engage en effet dans un chantier d'envergure avec l'aménagement d'un pôle d'activités aquatiques axé sur la santé, le sport, le bien-être et les loisirs. Sur le territoire de la Métropole, les piscines les plus fréquentées restent le Lido à Tomblaine (198 400 entrées), la piscine olympique Alfred-Nakache-Gentilly (207 000 entrées) et la piscine Michel-Bertrand à Vandœuvre-lès-Nancy (102 500 entrées).

La fréquentation des bassins pendant la saison estivale a quant à elle connu une baisse de 17 %, avec 138 300 entrées. Il faut souligner que la gratuité proposée à l'occasion de la première période de canicule a généré un fort engouement pour l'Aquapôle avec néanmoins de nombreux problèmes de sécurité à gérer, ce qui a pu engendrer un recul de fréquentation de la part des publics réguliers, habitués pendant cette période.

REDÉPLOIEMENT DES ACTIVITÉS

La fermeture du site de Grand Nancy Thermal a nécessité de repenser le fonctionnement de l'Aquapôle, la complémentarité des établissements et l'élargissement des amplitudes horaires. Ainsi, la piscine Michel-Bertrand à Vandœuvre accueille désormais les 22 classes et 13 cours d'école de natation programmés auparavant à Grand Nancy Thermal, et la piscine de Laneuveville-devant-Nancy a augmenté le nombre de places à ses sessions d'« Aquaforme ». De la même manière, la piscine Alfred-Nakache ouvre dorénavant ses bassins à 7h30 deux jours par semaine et augmente globalement son amplitude horaire de 14 heures à l'attention des nageurs.

Afin d'ouvrir les établissements à d'autres types de publics, des événements ont été proposés, comme des après-midi et soirées récréatives à la piscine Alfred-Nakache, trois « Pool parties » avec un DJ à la piscine de plein air Grand Nancy Thermal ainsi qu'une animation à la piscine du Lido pour découvrir différentes pratiques sportives et culturelles.

Enfin, le Grand Nancy a développé les activités « Aquaforme » sur l'ensemble des bassins et renforcé ses créneaux d'écoles de natation pour un volume global de 3 500 places.

Animations d'été à la piscine Michel-Bertrand à Vandœuvre-lès-Nancy.

Avec une hausse de 1 % de leur fréquentation et de 5 % des recettes, les cycles de l'école de natation constituent un produit répondant particulièrement aux attentes des usagers : plus de 9 500 personnes ont fréquenté ces cours en 2019.

UN NOUVEL ESPACE FORME POUR LE LIDO

À l'échelle de l'ensemble de l'Aquapôle, une enveloppe de 1,3 million d'euros a été consacrée en 2019 aux travaux de maintenance nécessaires à l'exploitation des sites dans de bonnes conditions. Parmi les chantiers remarquables, l'« Espace Forme » situé au 1er étage du Lido à Tomblaine a fait l'objet d'une étude de maîtrise d'œuvre afin de permettre le déploiement d'un projet de rénovation et d'extension, toujours en cours. Poursuivant la volonté de simplification de l'accès aux prestations, des bornes permettant d'acheter des produits piscines ou de recharger son compte client sans passer par une caisse sont désormais en place aux piscines Alfred-Nakache Nancy-Gentilly et au Lido à Tomblaine. En parallèle, le projet Grand Nancy Thermal continue d'avancer. Afin de permettre aux habitants de bien appréhender et concevoir les contours du projet et le chantier, la Métropole a organisé des temps d'échanges et des visites du site.

DÉVELOPPEMENT DURABLE FOCUS

SOLAIRE THERMIQUE À LA PISCINE DE LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Achevée fin 2018, l'installation solaire thermique de 74 m² de la piscine de Laneuveville-devant-Nancy a permis d'économiser 45 000 kWh de gaz en production d'eau chaude sanitaire et d'éviter 21 tonnes de CO_2 dans l'atmosphère, soit l'équivalent de 180 000 km d'une petite citadine (Twingo) sur l'année 2019.

SPORT, CULTURE ET LOISIRS UNE MÉTROPOLE DANS L'ACTION

PARTENARIATS AMBITIEUX, ÉVOLUTION DES STRUCTURES, QUALITÉ DES PROGRAMMATIONS ÉVÉNEMENTIELLES… DU SPORT À LA CULTURE, LA MÉTROPOLE CONTINUE DE PROMOUVOIR LA RICHESSE ET LA VITALITÉ DES ACTEURS DU TERRITOIRE.

Meeting Stanislas au stade Raymond-Petit à Tomblaine.

LE SOUTIEN AU SPORT PROFESSIONNEL ET DE HAUT NIVEAU

Depuis 2017, la Métropole du Grand Nancy met en œuvre une charte de partenariat qui vise à promouvoir un projet sportif durable en lien avec les différents clubs professionnels et de haut niveau évoluant sur son territoire : l'AS Nancy Lorraine (en Ligue 2), le SLUC Nancy Basket (en Pro B), le Grand Nancy Métropole Handball (en Proligue), le Grand Nancy Volley-Ball (Ligue B) et le Vandœuvre Nancy Volley-Ball (Ligue A).

Pour la saison 2019-2020, le Grand Nancy a mobilisé une enveloppe globale de 2,77 M€ au sport professionnel et de haut niveau. Les clubs s'engagent à travers des conventions de partenariat et de prestations de services autour d'actions d'éducation et d'intégration en faveur des jeunes et de la cohésion sociale ; d'actions visant à l'amélioration de la sécurité du public et de prévention de la violence, ou à l'intégration des personnes en situation de handicap.
À cette enveloppe s'est ajoutée une aide exceptionnelle de 400 000 € à l'ASNL SASP, et de 100 000 € au SLUC SASP, qui sont confrontés actuellement à une situation financière particulièrement difficile.

On peut relever par ailleurs la 4e place en Proligue du Grand Nancy Métropole Handball et la 2e place du Grand Nancy Volley-Ball en Ligue B à l'issue de la saison sportive 2019-2020. Les féminines du Vandœuvre Nancy Volley-Ball finissent quant à elles en 7e position en Ligue A.

L'INVESTISSEMENT DANS LES GRANDS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En 2019, la Métropole a poursuivi son programme d'investissement et de maintenance dans les grands équipements sportifs avec une enveloppe globale de 4,08 millions d'euros pour l'ensemble des sites. Le remplacement d'une cage à marteaux au stade Raymond-Petit, la réfection d'une douche au Pôle nautique ou encore l'installation d'une fumière au Pôle équestre de Brabois ont notamment été effectués.

Quelques opérations remarquables ont également ponctué l'année… En ce qui concerne le stade Marcel-Picot à Tomblaine, l'aménagement des abords du stade s'est poursuivi et le renouvellement du revêtement d'un des terrains de football annexes a été assuré. L'étude de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la chaufferie du palais des Sports Jean-Weille a été lancée pour ouvrir sur un chantier à l'horizon 2020. À noter que cet équipement a vu le remplacement de sa sonorisation et de son éclairage en 2018 à l'occasion de l'Euro de handball féminin et que de nouveaux panneaux LED ont été installés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE **FOCUS**

STADE MARCEL-PICOT RÉGULATION DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE DE LA PELOUSE

En 2019, a été mis en place un système pour optimiser la régulation du chauffage électrique de la pelouse afin de diminuer les dépenses de ce poste de consommation qui s'élèvent à 150 000 € TTC/an. Le système installé favorise les consommations en heures creuses et limite les appels de puissance pendant les heures de pointe et les heures pleines, périodes où le coût du kWh est le plus élevé. Ce système intègre également les données de la station météo d'Essey-lès-Nancy. Ainsi, toutes les variations de température sont automatiquement anticipées et les besoins de chauffage sont adaptés en fonction des prévisions. Le retour sur l'investissement de 16 500 € TTC est d'environ 1 an.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Le Grand Nancy a renoué en 2019 avec la caravane du Tour de France. La compétition cycliste a fait son arrivée à Nancy le 9 juillet 2019 pour la 4e étape de l'épreuve, qui a relié Reims à la Métropole en passant par la Meuse et le Toulois, sur un tracé de 213,5 km. Les coureurs ont ainsi franchi le finish devant la porte du stade Matter, boulevard d'Austrasie à Nancy. L'accueil de ce grand événement organisé par Amaury Sport Organisation (ASO) a nécessité la signature d'une convention de partenariat avec la Ville de Nancy et ASO, rappelant les engagements des différents acteurs et notamment la participation du Grand Nancy à la manifestation à hauteur de 320 000 €.

D'autres temps forts ont marqué l'année 2019, comme l'Open Fémina de Volley-Ball et l'Open international de Volley-Ball masculin, deux compétitions accueillies en septembre 2019 au parc des Sports de Vandœuvre-lès-Nancy et au complexe sportif Marie-Marvingt à Maxéville.

Enfin, le public a pu retrouver des rendez-vous désormais bien ancrés dans le territoire comme, le semi-marathon du Grand Nancy (17 mars), le Meeting Stanislas-Nancy « Pro Athlé Tour » au stade Raymond-Petit (22 juin), le tournoi international professionnel de tennis ITF « Futur de Lorraine » (du 11 au 17 novembre) ou encore les traditionnelles courses de Saint-Nicolas à Nancy (24 novembre). Avec plus de 4 000 participants, ce rendez-vous populaire a battu un nouveau record de fréquentation en 2019.

L'arrivée des coureurs boulevard d'Austrasie à Nancy.

ZÉNITH DU GRAND NANCY

En 2019, le Zénith du Grand Nancy a accueilli au total 102 000 spectateurs sur une palette de 32 événements, dont 6 manifestations privées. Comparativement à l'année 2018, la salle intérieure a connu une meilleure fréquentation en 2019 avec près de 80 000 spectateurs, alors que le précédent exercice avait permis une saison exceptionnelle en extérieur grâce à l'accueil de 3 spectacles dans l'amphithéâtre de plein air. La salle a attiré une belle variété d'artistes de renom, issus principalement de la scène française comme, Soprano, Angèle, Lomepal ou encore M. L'amphithéâtre a quant à lui connu une seule soirée cette année avec un plateau conçu spécialement autour de Patrick Bruel qui a invité des artistes et amis (Vianney, Boulevard des Airs et Clara Luciani) à partager la scène avec lui. Cette soirée exceptionnelle a rassemblé près de 18 000 spectateurs tout en soulignant la magie de ce type de grands spectacles.

2018 a permis de sceller un nouveau contrat de délégation de service public, sous la forme d'une concession de service public, pour une durée de 25 ans, entre la Métropole et le groupement des sociétés S-Pass, Vinci Construction France, IDEX, la CDC et Newanglecapital. Le contrat intègre un programme d'investissement de 10,4 millions d'euros intégrant l'extension de la scène et le réaménagement de l'amphithéâtre extérieur. Le chantier a débuté en juillet 2019 avec des opérations de rénovation intérieure du Zénith. Les travaux d'extension en extérieur se sont ensuite déployés pendant 9 mois pour une finalisation au printemps 2020. Ces chantiers ont permis de reculer la position de la scène pour porter la jauge de la salle à 8 000 personnes. En outre, la création d'une régie, d'un espace VIP et d'une plateforme pour les personnes à mobilité réduite ont également permis d'optimiser le fonctionnement de l'amphithéâtre, dont la jauge maximale reste fixée à 25 000 spectateurs.

GOLF GRAND NANCY-PULNOY

Inauguré en 1993 sur le territoire des Plaines Rive Droite, le golf Grand Nancy-Pulnoy se déploie sur un espace de 70 hectares. L'établissement est exploité dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif conclu entre le Grand Nancy et la SA Golf public de Nancy-Pulnoy. Il est intégré dans un réseau de quatre golfs « Ugolf » dans le Grand Est avec les sites de Nancy-Aingeray, de Château de Chérisey et de Metz.

L'année 2019 a été marquée en France par une augmentation du nombre de licences de l'ordre de 1,5 % pour atteindre un total de 418 700 licenciés. De son côté, le golf Grand Nancy-Pulnoy enregistre une légère diminution de son volume de licenciés (1148 en 2019 contre 1162 en 2018). D'une manière globale, en 2019, le site a comptabilisé plus de 61 000 entrées et a accueilli une soixantaine de compétitions, épreuves fédérales et autres animations sportives. En matière de maintenance, le budget annuel alloué pour l'entretien du terrain s'est élevé à 94 000 €, auxquels est ajouté l'achat d'une nouvelle tondeuse pour une enveloppe de 43 000 €.

CAMPING INTERNATIONAL DU GRAND NANCY « LE BRABOIS »

Situé sur le territoire du Plateau de Brabois à Villers-lès-Nancy, le Camping international du Grand Nancy « Le Brabois » a connu une saison remarquable en 2019 avec 37 000 nuitées, soit une augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires a connu donc lui aussi une augmentation et s'est élevé à 485 000 €. Le camping dont la clientèle étrangère représente 77,4 % de ses usagers bénéficie du dynamisme qui a profité à l'ensemble de l'hôtellerie de plein air...

L'année 2019 a été marquée par la montée en gamme du site de Brabois avec la mise en service de la piscine couverte et du solarium à l'ouverture de la saison... Un investissement réalisé en 2018 pour une enveloppe de 600 000 €. En 2019, les principaux investissements réalisés par le délégataire Campéole ont consisté en divers aménagements au niveau de la piscine et de l'aire de jeux. Le volume total des investissements à la charge du délégataire sur l'ensemble de la concession s'élève à 1,4 million d'euros.

CONSERVATOIRE RÉGIONAL DU GRAND NANCY

Lieu de référence en matière d'enseignements spécialisés de la musique, de la danse et du théâtre, le Conservatoire régional du Grand Nancy comptait, pour l'année 2019-2020, une centaine de professeurs et environ 1 500 élèves. En 2019, le Conservatoire a accueilli un total de 15 500 spectateurs dans le cadre de 150 manifestations, dont près d'un tiers ont eu lieu hors les murs. Les projets majeurs ont été l'inauguration du piano de concert de l'auditorium, la participation de l'orchestre symphonique du Conservatoire au spectacle chorégraphique accueilli à l'Opéra national de Lorraine, le concert exceptionnel de l'orchestre symphonique à la Halle de l'Octroi à Nancy pour les festivités du centenaire de l'Opéra national de Lorraine, mais aussi le concert annuel de remise des distinctions, qui s'est déroulé à la salle Poirel ainsi qu'à l'auditorium du Conservatoire de Strasbourg.

En parallèle de ces nombreux événements, l'établissement a étoffé son infrastructure en réalisant des travaux d'aménagement pour une nouvelle salle de chant choral et a créé deux nouveaux studios de danse, afin de permettre le déploiement d'une nouvelle offre en « danse jazz ». Le nouveau projet d'établissement, adopté pour la période 2017-2022, se décline autour de sept axes principaux et notamment la poursuite de l'évolution de la formation musicale, le renforcement de l'action culturelle, la création de nouveaux dispositifs pédagogiques ainsi que la mise en place d'un projet numérique d'envergure.

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE UN PARTAGE RICHE ET INNOVANT

RICHESSE PATRIMONIALE ET CULTURELLE, PROGRAMMATION DENSE ET VARIÉE : LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA MÉTROPOLE NANCÉIENNE S'APPUIE SUR TROIS ÉTABLISSEMENTS, COGÉRÉS AVEC L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE, ET UN TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE.

Animations lors du week-end festif « Guerrier, guerrière... l'expo dont tu es le héros ».

MUSÉE DE L'HISTOIRE DU FER

Avec plus de 16 000 visiteurs et visiteuses accueillis, le Musée de l'Histoire du fer, dont le bâtiment est labellisé Patrimoine du XXe siècle, confirme sa progression en matière de fréquentation. Ce « musée de France » a proposé en 2019 une exposition temporaire, ludique et innovante, dédiée au public familial : « Guerrier-guerrière : l'expo dont tu es le héros ». Cette exposition interactive a permis à chaque enfant et à ses proches de comprendre et tester les points forts de différentes catégories de guerriers et guerrières antiques. Une programmation étoffée par un week-end spécial « guerrier » qui a attiré plus de 700 personnes dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie. En complément, de nouveaux rendez-vous ont été mis en place pendant les vacances scolaires et tout au long de l'été, avec notamment des siestes sonores dans le patio du musée. Quant au Château de Montaigu-Maison Édouard Salin, il s'est vu remettre par la DRAC Grand Est le label « Maison des illustres ». Ce label témoigne à la fois de la qualité du monument et de ses collections, mais aussi de l'œuvre éclectique d'Édouard Salin. Sur les week-ends de la période estivale, la fréquentation du château s'est chiffrée à 365 personnes. En parallèle, le Laboratoire d'archéologie des métaux (LAM) a réalisé des prestations de restauration pour un montant de 113 000 €. Ce service, dont l'expertise est nationalement reconnue dans le domaine de la restauration d'objets archéologiques, profite à de nombreux partenaires et collectivités dans la Région Grand Est. Parmi les biens remarquables qui lui ont été confiés, citons une ceinture damasquinée provenant du site de Pressiat-Mont Châtel ou encore les grilles de la sacristie de l'église Saint-Epure.

MUSÉUM-AQUARIUM DE NANCY

« Musée de France » dont le bâtiment est classé monument historique, le Muséum-Aquarium de Nancy a enregistré, en 2019, 46 804 entrées avec des fréquentations mensuelles records (plus de 15 000 personnes en novembre et décembre). Une fréquentation toutefois nettement inférieure à celle de l'année précédente, en raison des huit mois de fermeture nécessaires au renouveau complet des espaces d'accueil, à l'amélioration des services proposés (création d'une boutique, d'un vestiaire et d'un espace détente) et à la reconfiguration du circuit de visite. Les équipes ont également mis à profit cette période de fermeture afin de concevoir et proposer une nouvelle approche des galeries d'aquariums, qui revisite à la fois la nature des peuplements (présentation d'espèces des écosystèmes régionaux) et le propos pédagogique

grâce à une nouvelle signalétique et des dispositifs vidéo et numériques interactifs. Une salle d'animation de plus de 100 m² a également été créée. Entièrement équipée de matériel pédagogique et d'observation, elle permet d'accueillir les scolaires et autres groupes dans des conditions optimales.

En novembre, pour la réouverture de l'établissement, plus de 7 000 personnes ont été accueillies pendant un week-end au programme particulièrement attractif. Par ailleurs, la grande exposition temporaire de 2019 « Poils : du poil de la bête au poil au menton » a rencontré un franc succès et se voit donc prolongée jusqu'en décembre 2020. Elle invite le public à s'interroger sur le système pileux en termes scientifiques, mais également à se questionner sur sa place et ses représentations dans la société à travers des dispositifs interactifs et multimédias inédits.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La Métropole a consacré une enveloppe de 62 000 € aux programmes de diffusion des sciences par l'image, de médiation des sciences et d'accès aux recherches, démarches et résultats des sciences. Parmi les événements soutenus, citons la compétition de films de chercheurs « Sciences en lumière », la Biennale internationale de l'Image et les conférences et colloques de l'Académie Lorraine des Sciences. Sans oublier le centre pilote « La Main à la pâte » qui accueille chaque année 60 classes des écoles primaires de la Métropole et forme les élèves à l'investigation scientifique et les professeurs à la pédagogie des sciences et de la technologie.

L'exposition « Poils » a été présentée à la réouverture du Muséum-Aquarium, après huit mois de travaux.

Près de 40 000 personnes sont venues assister à l'exposition « Vivez l'effet papillon ».

JARDINS BOTANIQUES DU GRAND NANCY

Situé au cœur du Technopôle Henri-Poincaré à Villers-lès-Nancy, le Jardin botanique Jean-Marie Pelt a accueilli près de 141 000 visiteurs en 2019 : un chiffre de fréquentation record dû aux nombreux événements qui ont ponctué l'année, ainsi qu'à l'élargissement des horaires d'ouverture. Le site du Chitelet, dans les Vosges, a quant à lui retenu l'attention de 12 000 personnes.

L'exposition « Vivez l'effet papillon », du 13 décembre 2018 au 10 mars 2019, a séduit près de 40 000 personnes venues s'émerveiller de la beauté des multiples variétés de ces insectes volants. D'autres événements ont également attiré de nombreux visiteurs, comme l'exposition « Super-héros et Super-plantes ». En outre, le lancement de l'application de visite en réalité augmentée, réalisée grâce au financement européen « Pierres numériques », a permis au public de découvrir le Jardin botanique autrement, de manière ludique, interactive et novatrice.

En partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine, le Jardin botanique Jean-Marie Pelt a aussi présenté sa nouvelle collection dédiée aux écosystèmes régionaux.

Un tour de la biodiversité lorraine est ainsi proposé à travers des biotopes reconstitués au sein du Jardin botanique (mare salée, tourbière, mares, prairie calcaire...). Enfin, des mesures sont toujours prises afin de favoriser et optimiser le respect de l'environnement dans les pratiques : paillage des collections, zones de fauche tardive, remplacement d'un véhicule diesel par un véhicule électrique, isolation thermique d'un bâtiment avec un matériau biosourcé...

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

JARDIN BOTANIQUE : AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF

Un ensemble de travaux a été effectué sur le bâtiment administratif du Jardin botanique afin de réduire sa consommation en gaz et d'améliorer son empreinte énergétique. En premier lieu, des travaux de remplacement des 47 menuiseries extérieures par des menuiseries double vitrage ont été réalisés au printemps 2019. Puis, des travaux d'isolation par l'extérieur avec l'emploi d'un matériau biosourcé - le liège - ont finalisé l'amélioration du bâtiment. Cet ensemble de travaux permettrait au bâtiment de passer d'une étiquette énergie classée F (350 kWh / m²/ an) à une étiquette énergie classée C (110 kWh / m² / an). De plus, le confort des agents en poste dans ces locaux s'est considérablement amélioré, tant en hiver avec des menuiseries étanches aux infiltrations d'air, qu'en été grâce à l'isolation limitant la hausse des températures dans le bâtiment. Par ailleurs, l'intégralité du site a souscrit un contrat électricité 100 % énergies renouvelables.

PROXI

03

MITÉ

FORTE DE 600 AGENTS ŒUVRANT JOUR ET NUIT POUR LA QUALITÉ DE VIE, LA MÉTROPOLE S'EFFORCE D'OPTIMISER L'ENSEMBLE DE SES SERVICES URBAINS.

VOIRIE

LA CONCERTATION AU CŒUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

En lien avec les communes, la Métropole mène chaque année des travaux de maintenance et d'aménagement sur 889 km de voirie, 2 905 505 m² de trottoirs et 480 km de réseau cyclable répartis sur le territoire.

- **19,65 M€** (dont 17,17 M€ en investissement et 2,48 M€ en fonctionnement) : c'est le budget global attribué aux travaux de voirie décidés par les communes et le Grand Nancy sur les espaces publics.
- **2,47 M€** (dont 1,38 M€ en investissement et 1,09 M€ en fonctionnement) ont été consacrés aux ouvrages d'art.
- **3,72 M€** ont permis la poursuite des travaux sur les grandes infrastructures de voirie (déviation de Malzéville et voie de la Meurthe).
- **4,79 M€** (dont 2,17 M€ en investissement et 2,62 M€ en fonctionnement) ont été utilisés pour la rénovation et l'entretien de l'éclairage urbain.

ENTRETENIR ET AMÉNAGER

- Aménagements de voirie : la part de ce budget s'est élevée à 10,43 M€.
- Dans le cadre de programmes de maintenance des voiries élaborés avec les communes, environ 140 300 m² de chaussée, 15 900 m² de trottoirs et 1 500 m² de pistes cyclables ont été remis en état. Suite à des besoins identifiés, 990 demandes d'intervention ponctuelles ont été traitées. La part de ce budget s'est élevée à 9,22 M€ (dont 6,74 M€ en investissement et 2,48 M€ en fonctionnement).
- La caractérisation des enrobés de chaussée en matière de présence/absence d'amiante et de HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) se poursuit avec 859,3 km de voirie analysés à fin 2019, soit 96,6 % du réseau métropolitain.

ÉCLAIRAGE URBAIN

Le Grand Nancy gère 43 485 points lumineux. En 2019, pour son éclairage urbain, la Métropole a consacré 2,17 M€ aux travaux d'investissement et 2,62 M€ à ceux de fonctionnement. Ils ont principalement consisté à l'entretien de 6 533 lampes, au remplacement de 4 565 ballasts électroniques et de matériel obsolète (2 626 luminaires et 171 supports).

Le Grand Nancy travaille avec les communes à réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public. Dans ce contexte, certaines communes sont allées au-delà de l'abaissement de 30 % entre 22 h et 6 h réalisé d'office lors de l'installation de nouveaux matériels, en opérant un abaissement supplémentaire atteignant 50 % de la puissance entre 0h et 5h. Un test d'extinction complète entre 0 h et 5 h est également en cours, sans retour négatif à ce stade.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

BAISSE DE 5,6 % DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

L'utilisation systématique de matériels performants de type LED en remplacement des sources lumineuses existantes et pour les nouveaux équipements a permis de réduire de 5,6 % la consommation énergétique (1,03 GWh), d'où un coût de l'énergie légèrement diminué à 2,48 M€ en 2019, pour 4 100 h de fonctionnement de l'éclairage urbain.

GRANDES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE

DÉVIATION DE MALZÉVILLE

Les travaux d'adaptation du réseau d'assainissement ont été réalisés sur la section comprise entre la déchetterie et la rue Pasteur, portion sur laquelle les aménagements de voirie ont pu débuter. En parallèle, le giratoire de Pixérécourt a fait l'objet d'aménagements paysagers visant à valoriser l'entrée de la Métropole.

La modification du projet sur la section de voie nouvelle comprise entre la rue Pasteur et l'avenue Saint-Michel a donné lieu à une étude d'impact visant à éclairer les habitants sur les enjeux environnementaux liés à l'opération. Parallèlement, la présence du site classé de l'Abiétinée a nécessité le dépôt, en mairie de Malzéville, d'un permis d'aménager. L'instruction de ces deux procédures a nécessité la réalisation d'une enquête publique conjointe, au terme de laquelle l'autorisation environnementale a été accordée par arrêté préfectoral et le permis d'aménager délivré par le maire de Malzéville.

VOIE DE LA MEURTHE

Après la mise en service, en 2014, d'un premier tronçon, un second tronçon situé entre l'avenue du XXe Corps et la rue Guibert de Pixerécourt à Nancy, est en cours de travaux ; une première tranche a été ouverte à la circulation entre l'avenue du XXe Corps et la rue Bazin (0,35 M€). Comprenant une réserve foncière et une voie verte, cette section permettra, à terme, d'accueillir une nouvelle voie du tramway en minimisant les reprises de voirie (seule la voie verte créée durant cette phase de travaux devrait être déplacée).

12 RÉFÉRENTS SUR LE TERRITOIRE

Afin d'assurer la préservation de l'espace public et de prendre en compte les demandes d'informations et d'interventions des usagers et communes, les équipes de la Métropole s'appuient sur un réseau de 12 référents de territoire. En 2019, sur les 20 027 requêtes enregistrées par le Grand Nancy (dont 22 % ont concerné la propreté, 21 % la voirie et 17 % les déchets), 35 % ont été directement recueillies par les référents de territoire. Leur action a contribué, notamment, à détecter rapidement le mobilier urbain dégradé ainsi que les nids-de-poule, et à faire réaliser des opérations de réfection ponctuelle de voiries. Un système de qualification du niveau de désordre a été mis en place en 2019 afin d'aider les services devant intervenir à hiérarchiser leurs interventions. Dans le cadre de leur mission, les référents ont suivi 1 953 chantiers réalisés par les gestionnaires de réseaux (GrDF, Enedis...).

Le nombre de documents reçus et traités par le Grand Nancy au titre de la réglementation anti-endommagement de réseaux du Code de l'environnement et du règlement de voirie est en baisse de 1,7 % (13 128 en 2018, contre 12 896 en 2019).

UN PROGRAMME POUR L'EAU

MAINTENIR LA QUALITÉ ET LE RENDEMENT DE L'EAU DISTRIBUÉE, SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT TOUT EN OPTIMISANT LES RÉSEAUX ET EN LUTTANT CONTRE LE RISQUE D'INONDATION : 2019 A MULTIPLIÉ LES PRIORITÉS.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Finalisés en 2019, les travaux de renaturation du ruisseau du Grémillon à Pulnoy et de gestion des inondations sur le secteur Essey-Brigachtal ont inspiré la poursuite d'études sur le futur ouvrage de rétention d'eaux pluviales. Intégré à la ZAC Cœur Rive Droite, cet ouvrage a vu, en 2019, son implantation consolidée. Dans le même temps, un siphon du Fonteno a été réhabilité pour assurer sa pérennité et améliorer sa capacité hydraulique.

UNE EAU POTABLE DE BONNE QUALITÉ ET UN RENDEMENT STABILISÉ

L'eau potable distribuée dans le Grand Nancy est qualifiée de « bonne » par l'Agence Régionale de Santé, sur la base de 2 524 prélèvements réalisés en 2019 et plus de 38 000 paramètres analysés. Quant au rendement du réseau de distribution, il se maintient à 84 %, attestant de la qualité de la surveillance et de l'entretien exercés par les agents d'exploitation.

FINALISATION DES TRAVAUX DU RÉSERVOIR PARC POUILLE

Après achèvement du gros œuvre en 2017 et finalisation des travaux de construction en 2018, le réservoir de 30 000 m², enterré sous le parc Richard-Pouille en vue d'assurer la sécurisation de la distribution de l'eau de l'agglomération, a été mis en service en juin 2019.

Parc Richard-Pouille à Vandœuvre-lès-Nancy.

DIVERSIFICATION ET FIABILISATION DES RESSOURCES

Le programme d'alimentation en eau brute depuis la Meurthe, indispensable seconde ressource de l'agglomération, est entré en 2019 dans sa phase d'études pré-opérationnelles, avant démarrage des premiers travaux courant 2021.

Parallèlement, l'usine Édouard-Imbeaux de Vandœuvre-lès-Nancy a fait l'objet de travaux de construction d'une bâche de maturation visant à fiabiliser la reminéralisation et la désinfection de l'eau. Sa mise en service devrait intervenir au cours du second semestre 2020.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RUISSEAUX

Sur le modèle des aménagements réalisés pour la renaturation du ruisseau du Grémillon, le Grand Nancy poursuit son action en faveur de la biodiversité et de la reconquête de la qualité des ruisseaux de l'agglomération. Deux réflexions en cours prévoient, d'une part, la renaturation du ruisseau de l'Urpont à Ludres et Fléville, et, d'autre part, l'amélioration de la qualité du ruisseau du Fonteno et de ses affluents à Jarville, Heillecourt et Houdemont.

ÉNERGIE VERTE : VALORISER LE BIOGAZ

La station d'épuration de Maxéville fait l'objet de travaux de refonte de la digestion des boues et de valorisation du biogaz (par injection dans le réseau GrDF) en vue d'optimiser la production du biométhane. La phase d'étude de ce chantier évalué à 12,8 M€ HT a été initiée en juillet 2019, pour un démarrage des travaux en août 2020. L'injection du biométhane dans le réseau GrDF devrait intervenir au cours du second semestre 2022.

CHAUFFAGE URBAIN

LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT S'INTENSIFIE

Le centre-ville de Nancy et plus particulièrement, les quartiers Stanislas/Meurthe ont fait l'objet d'importants travaux d'extension du service public de chauffage urbain.

Confiés par la Métropole à son délégataire, la société ESTIA Réseaux de chaleur, ces travaux ont ouvert la desserte à de nombreux nouveaux abonnés (parmi lesquels l'Hôtel de Ville de Nancy, l'Opéra, la Préfecture, le Muséum-Aquarium, les lycées Loritz et Jeanne d'Arc, les écoles d'ingénieurs…), lesquels bénéficient désormais d'une énergie à la fois compétitive et majoritairement issue d'une source renouvelable, la biomasse.

Parallèlement, le Grand Nancy a lancé, à l'automne, une consultation autour de l'actualisation de son schéma directeur du service public de chauffage urbain, en vue de mettre à jour les potentiels de développement et de définir un nouveau plan d'action pour ce service public.

L'action du Grand Nancy a été une nouvelle fois saluée par l'association AMORCE à travers le label Ecoréseau de chaleur, décerné aux réseaux de chaleur de Nancy centre et de Vandœuvre-lès-Nancy.

LE TRI CONTINUE À PROGRESSER

EN LIEN AVEC LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS, LA MÉTROPOLE A MULTIPLIÉ LES ACTIONS EN 2019. LA PART DES DÉCHETS RECYCLÉS S'EST AMÉLIORÉE ET LE TONNAGE D'ORDURES MÉNAGÈRES EST EN NET RECUL.

DÉVELOPPEMENT DURABLE FOCUS

LES REPAIR CAFÉS CONSOLIDENT LEUR DÉVELOPPEMENT

Ateliers de co-réparation organisés mensuellement aux quatre coins du territoire métropolitain, les douze Repair Cafés permettent aux particuliers d'apprendre à réparer leurs appareils en panne auprès de bénévoles. Le réseau, qui s'est réuni, le 27 avril 2019, pour célébrer l'essor d'un dispositif unique, poursuit son développement grâce à l'accompagnement de la MJC Lorraine et au soutien du Grand Nancy.

En 2019, les Repair Cafés ont représenté :
- ***1 500 objets pris en charge,***
- ***3 tonnes de déchets électriques et électroniques évitées.***

*PLUS D'INFOS : **www.repairgrandnancy.fr***

LE NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION SE PRÉCISE

En adoptant, en mai 2018, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), le Conseil de la Métropole s'engageait concrètement en faveur de la prévention des déchets.

Son objectif ? Avoir réduit de 10 %, en 2020, le tonnage annuel de déchets collecté par habitant par rapport à l'année de référence 2010, et ce, au moyen d'un plan d'action fédérateur de 90 actions pour 3 grandes priorités : lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire les déchets dès l'acte d'achat, aller vers l'économie circulaire. Le 27 juin 2019, la commission consultative dédiée s'est réunie pour faire le point sur les actions en cours et celles à venir.

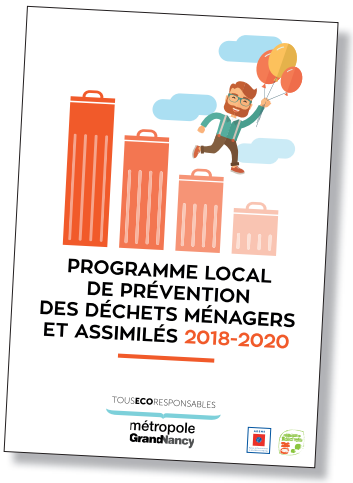

L'ANNÉE 2019 EN CHIFFRES

EN 2019 ENCORE, LES GRANDS NANCÉIENS ONT POURSUIVI LEURS EFFORTS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE RECYCLAGE.

La part des déchets recyclés s'est améliorée : emballages + 5,7 % ; verre + 3,2 % ; déchetterie + 2,5 %. Le tonnage d'ordures ménagères résiduelles a baissé (- 2,9 %), pour atteindre 68 958 tonnes : + 0,84 %.

3 547 TONNES DE MOBILIER

La mise en place des bennes réservées aux meubles usagés s'est poursuivie en 2019, permettant le transport et le traitement par l'éco-organisme « éco-mobilier » de 3 547 tonnes (+ 34,51 %), sans coût pour le Grand Nancy.

Le tonnage total de déchets collectés sur le territoire métropolitain diminue (- 1,7 %) par rapport à l'an dernier, atteignant 130 226 tonnes.

GISEMENTS PRIORITAIRES

L'étude de caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMR), diligentée en juin 2019 par la Métropole, cible les biodéchets, les couches jetables et les imprimés publicitaires comme les trois points-clés d'une réduction qualitative. Ainsi, l'étude révèle que :

- Les biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) comptent pour 21,3 %, soit 58,6 kg/hab. et 15 000 tonnes par an, le gaspillage alimentaire représentant à lui seul plus de 4 000 tonnes au total par an.
- Les textiles sanitaires pèsent pour 14 %, les couches contribuant à hauteur de 11,3 kg/hab. par an.
- Les imprimés publicitaires représentent 8,6 kg/hab., soit 2 200 tonnes au total par an.

L'étude établit par ailleurs la présence d'une part toujours importante, dans les ordures ménagères résiduelles, de papiers (19,9 kg/hab. par an) et d'emballages recyclables (42,8 kg/hab. par an), et ce, en dépit de la mise en place, ancienne, de filières dédiées.

Quant aux nouvelles résines plastiques, bientôt accessibles au tri, elles feront l'objet d'un accompagnement et d'une sensibilisation spécifiques visant à acquérir les nouveaux gestes de tri et à consolider l'existant.

RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le thème du gaspillage alimentaire a été décliné en 2019 au fil d'actions menées par la Métropole en concertation avec les acteurs locaux, parmi lesquelles :

- La mise à disposition des locaux Grand Nancy Entrepôts aux associations (Banque Alimentaire, Restos du Cœur, Ordre de Malte).
- La poursuite du dispositif d'accompagnement de la restauration collective au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- La sensibilisation des enfants dans le cadre d'animations scolaires.
- Le lancement du dispositif « Gourmet Bag ». Déployée par le Grand Nancy pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration traditionnelle, et mise en lumière lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, l'opération a mis à la disposition des 23 restaurateurs déjà engagés formation, kit de communication (affiches, autocollants) et contenants.
- Liste disponible sur grandnancy.eu.

RÉSEAU DE GUIDES-COMPOSTEURS

Mis en place en 2014 par le Grand Nancy pour renforcer la proximité avec les usagers cibles, le réseau de guides-composteurs comptait, en 2019, plus de 12 guides actifs. La conception d'outils de communication, l'élaboration et la conception des actions, ainsi que la sensibilisation directe figurent parmi les champs d'action de ces bénévoles formés et engagés à devenir, à l'échelle de leur voisinage, des vecteurs de sensibilisation à l'art du compostage.

POURSUITE DE LA SÉCURISATION DES POINTS NOIRS DE COLLECTE

Le travail engagé depuis plusieurs années par la Métropole et les communes du Grand Nancy pour l'amélioration de la sécurité de tous lors de la collecte des déchets ménagers s'est poursuivi en 2019. Élaborées au fil de l'eau en étroite collaboration avec les communes, les solutions identifiées visent à supprimer, d'ici quelques années, l'ensemble des points noirs recensés.

RÉNOVATION/EXTENSION DE LA DÉCHETTERIE DE LUDRES

La déchetterie de Ludres, qui compte parmi les plus anciennes de l'agglomération, s'avère désormais sous-dimensionnée. Ce constat a amené la Métropole à acter des travaux de rénovation/extension dont l'objectif est d'améliorer l'accueil du public grâce au réaménagement de la structure sur un terrain agrandi (nouvelle surface de 5 400 m²).

Suite au lancement, en 2018, du recrutement du bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre, d'une part, et de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme, d'autre part, les études adéquates ont pu être menées courant 2019 et début 2020. Prévus pour débuter d'ici fin 2020, les travaux devraient s'achever en 2021.

STRATÉGIE DÉCHETS

En 2018, la Métropole du Grand Nancy réunissait des élus référents de chaque commune au sein d'un Groupe d'Orientation Déchets ; structure de consultation et d'échanges, il visait à répondre aux objectifs environnementaux, économiques et sociaux actuels en matière de gestion des déchets définis dans la stratégie Déchets 2018-2021.

Ses premières conclusions concernent notamment l'extension des consignes de tri plastiques, l'adaptation de la fréquence de collecte des ordures ménagères, l'évolution de la gestion des encombrants et l'amélioration de la gestion des déchets de professionnels de l'hyper-centre de Nancy. L'information et la réflexion sur la tarification incitative ainsi que la gestion des biodéchets et la modernisation du réseau des déchetteries font partie des orientations intégrées dans le nouveau marché de gestion des déchets ménagers et assimilés attribué fin 2019 et commencé le 1er avril 2020.

ESPACES VERTS

Domaine de Montaigu.

UN PATRIMOINE VERT GÉRÉ DURABLEMENT

LE GRAND NANCY GÈRE PRÈS DE 715 HECTARES D'ESPACES VERTS, CONSTITUÉS POUR PLUS DE LA MOITIÉ D'ESPACES NATURELS ET POUR UN TIERS, D'ESPACES VERTS DE VOIRIE, AINSI QUE DES PARCS MÉTROPOLITAINS.

LE PARC FORESTIER RÉCOMPENSÉ PAR LE PRIX ENVIROBAT

Les Prix Envirobat récompensent chaque année les meilleures réalisations de bâtiments et d'aménagements de haute qualité environnementale dans le Grand Est. Dans la catégorie « Aménagements », le premier prix 2019 a été attribué au parc forestier du Plateau de Haye.

Réalisé sous l'égide du Bureau des Paysages d'Alexandre Chemetoff (avec une assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à la SOLOREM) et actuellement entretenu par les équipes espaces verts, ce parc fait office de poumon vert de la ville toute proche comme de son quartier, densément peuplé. Se distinguant par son mode de gestion original et écologique, il bénéficie d'espaces ouverts (bancs, tables...) réalisés à partir de grumes issues des boisements, tandis que les masses forestières et bosquets, qui nécessitent peu d'interventions, sont entretenus selon un plan de gestion pluriannuel. Lieu de mixité sociale et de convivialité, le parc accueille également des jardins partagés et une ferme urbaine, aménagements récompensés à plusieurs reprises.

PARMI LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2019

ROND-POINT DE PIXÉRÉCOURT

Dans le cadre de l'aménagement de la voie de contournement de Malzéville, le rond-point de Pixérécourt a fait l'objet d'une profonde restructuration. Le secteur a été redessiné de manière à retrouver une physionomie naturelle tout en faisant renaître le patrimoine végétal caractéristique des coteaux lorrains : des perspectives sur la ville ont été ouvertes, un verger composé d'un ensemble d'arbres fruitiers a été planté, et l'enherbement a été sélectionné en vue de favoriser la biodiversité. Véritable porte d'entrée verte, l'ensemble relie avec fluidité paysage rural et paysage urbain.

AMÉNAGEMENT DU BOIS DE LIBREMONT

Dans la continuité des aménagements réalisés en 2018 (création d'une piste cyclable, qui s'étendra à terme jusqu'au rond-point de Pixérécourt), les travaux forestiers sur le Bois de Libremont ont atteint la partie sud et l'entrée avenue du Général Leclerc.

Ces travaux ont ouvert la voie à la réalisation de trois constructions en bois, démarche menée par les riverains, l'École du bois d'Épinal, les équipes espaces verts et les élus lors d'une opération d'aménagement participatif.

FAUCHAGE TARDIF AU PIED DES ARBRES

Une expérimentation visant à préserver le patrimoine arboré de la Métropole a été menée au pied des arbres métropolitains : sur un périmètre d'environ deux mètres, une centaine de pieds d'arbres – sélectionnés au regard de leur âge, de leur espèce et de leur type d'espace de manière à constituer un panel représentatif des arbres de l'agglomération – n'ont été tondus qu'en fin d'année.

Cette expérimentation de fauchage tardif vise à préserver la végétation au niveau des racines et, ce faisant, à créer un écosystème accueillant pour ces dernières. Cela permettra, à terme, aux arbres de moins souffrir de la chaleur et de la sécheresse. Des résultats concluants amèneront à élargir le dispositif à d'autres zones de la Métropole.

TERRIT

04

OIRE

AVEC NOTAMMENT L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) ET LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU TRAMWAY, LA MÉTROPOLE S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

AGIR ENSEMBLE POUR LA PROTECTION DU CLIMAT

CAPTEURS SOLAIRES, RÉCUPÉRATEURS D'EAU, CALCUL DES PRIMES ÉNERGIE EN LIGNE, LABELLISATION CIT'ERGIE : LA MÉTROPOLE MULTIPLIE LES ACTIONS COLLECTIVES EN IMPLIQUANT TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR DÉVELOPPER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Depuis 2015, face à l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs de gaz et d'électricité, le Grand Nancy a pris l'initiative d'organiser en Lorraine deux groupements de commandes gages de tarifs compétitifs. La participation est très importante, avec 206 partenaires impliqués dans ces marchés groupés représentant plus de 18,7 M€ d'achats par an (marchés conclus à prix fermes pour deux ans, puis renouvelés).

Le Grand Nancy a introduit la possibilité d'opter pour de l'électricité d'origine 100 % renouvelable dans le cadre de cette mutualisation. Depuis début 2018, plus de 150 sites, dont les services de la Métropole, consomment cette électricité verte, à hauteur de 41 GWh par an.

GAZ NATUREL :

1 200 points de livraison
134 GWh achetés par an
8,7 M€ dépensés par an pour ces achats

ÉLECTRICITÉ :

450 points de livraison
78 GWh achetés par an
10 M€ dépensés par an pour ces achats

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

LE CALCUL DES PRIMES ÉNERGIE EN LIGNE

Le Grand Nancy accompagne les particuliers, bailleurs sociaux, entreprises, associations, dans leurs travaux de rénovation énergétique grâce au dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Adossées aux CEE, les primes énergie de la Métropole aident directement ces acteurs à financer des travaux de ventilation, d'isolation ou de chauffage. En 2018, le Grand Nancy a mis en place un portail internet, sur ***primesenergie.grandnancy.eu***, qui permet aux porteurs de projets d'estimer leurs primes énergie en ligne.

EN 2019 :

440 dossiers
257 000 € d'aides financières attribués
441 tonnes de CO_2 évitées
2,55 GWh d'énergie économisés

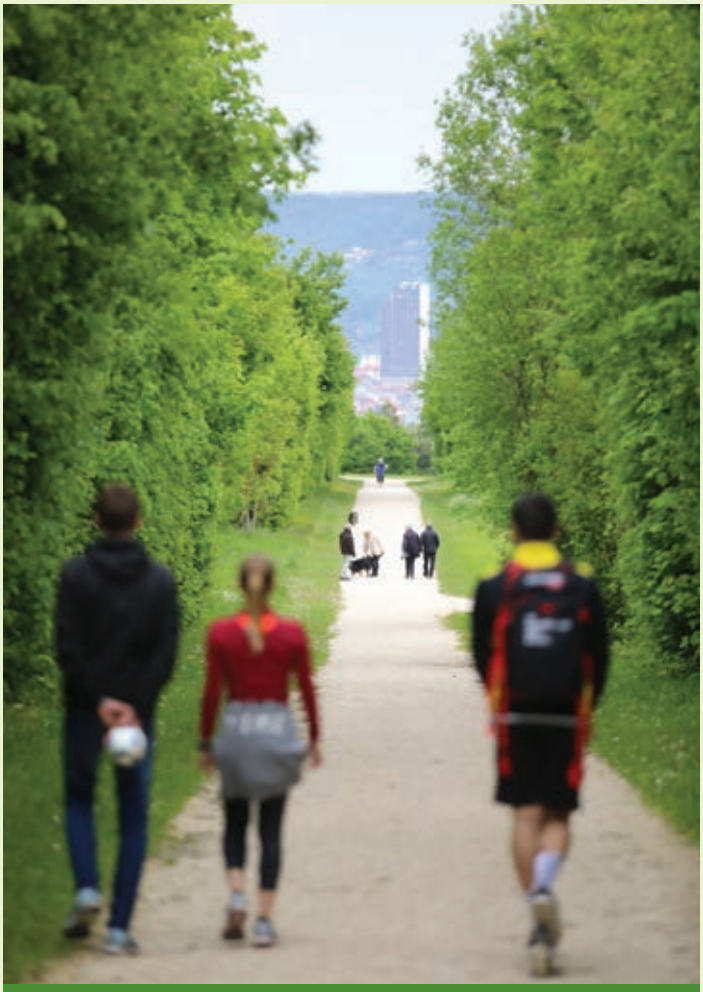

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

AIDES POUR L'ACHAT DE POÊLES À BOIS PERFORMANTS

Labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en 2017, la Métropole s'est engagée à œuvrer pour améliorer la qualité de l'air de son territoire. Elle accompagne, à hauteur de 500 € à 750 €, les ménages qui remplacent leurs cheminées à foyer ouvert ou d'anciens appareils de chauffage au bois par des appareils au bois performants. En 2019, ce dispositif d'aide a permis à 158 particuliers de changer leurs poêles à bois. 318 demandes ont été honorées depuis le début du dispositif.

BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Vecteur de mobilité durable, l'électromobilité est soutenue par la Métropole depuis 2015 grâce à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et de places de stationnement exclusivement dédiées aux voitures électriques et hybrides dans les parkings du territoire. La Métropole s'était fixé comme objectif d'être équipée de 40 bornes d'ici la fin 2019. Objectif atteint puisque 42 bornes ont été mises en place, dont 31 ouvertes au public et 11 réparties dans les bâtiments métropolitains. Sur les 31 bornes connectées, 1702 recharges ont été comptabilisées.

SUBVENTIONS CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES

Le Grand Nancy subventionne les particuliers qui installent des capteurs solaires thermiques : en 2019, deux particuliers en ont bénéficié à Laxou (5 m² pour 460 € de subventions) et Malzéville (3 m² pour 303 € de subventions).

LABELLISATION CIT'ERGIE

La Métropole du Grand Nancy a relancé en 2019 un cycle de 4 années dans la démarche Cit'ergie. Cet outil d'évaluation européenne de la politique énergétique et climatique de la collectivité permet de constater que la Métropole se situe dans le peloton de tête au niveau national avec plus de 65 % (65,4 %) d'opérations réalisées et 4 % de prévues.

Sachant que le label Cit'ergie Gold récompensant les collectivités les plus avancées (+ de 75 % d'actions réalisées) constitue l'objectif à l'issue du troisième cycle de 4 ans (pour fin 2026), la Métropole est sur la bonne trajectoire 59 % en 2016.

RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Le Grand Nancy souhaite encourager la préservation des ressources naturelles. Depuis 2008, il accorde une subvention pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie à hauteur de 50 % du coût TTC de l'équipement de 300 litres minimum et de ses accessoires éventuels. En 2019, 332 particuliers en ont bénéficié.

ÉTUDE CASP'AIR

Le Grand Nancy s'est associé à l'Université de Lorraine, ATMO Grand Est et l'ALEC Nancy Grands Territoires pour lancer l'étude « Casp'air » dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'ADEME. Cette étude démarrée en novembre 2019 vise à identifier les meilleures modalités d'accompagnement des usagers vers des changements de comportement impactant positivement la qualité de l'air. Ces modalités incluent notamment l'utilisation de microcapteurs. L'appel à participation lancé auprès des citoyens a rencontré un vif succès, et seuls 120 participants ont pu être retenus.
Cette étude livrera ses résultats en 2020.

CONSULTATION CRIT'AIR

Le certificat Crit'Air indique le niveau de pollution d'un véhicule selon son âge et sa motorisation. Le Grand Nancy a demandé à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle de l'utiliser. Objectif : appliquer la circulation différenciée lors des pics de pollution afin de ralentir l'accumulation des polluants dans l'air lors de ces épisodes et d'en limiter l'impact sur notre santé. Le projet d'arrêté préfectoral qui encadre son application doit au préalable faire l'objet d'une consultation du public.
Celle-ci a eu lieu du 2 décembre 2019 au 2 février 2020.
Près de 500 contributions ont été recensées. Les services de l'État en charge de la conduite de cette consultation ont procédé à l'analyse des contributions. Ce dossier pourra être relancé prochainement.

CONSULTATION PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Conformément aux dispositions de l'article R572-9 du Code de l'environnement, le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la Métropole pour les années 2020-2025 a fait l'objet d'une consultation publique organisée entre le 2 décembre 2019 et le 2 février 2020.

Microcapteur utilisé dans le cadre de l'étude « Casp'air ».

URBANISME
UNE VISION PARTAGÉE ET RESPONSABLE

À TRAVERS SES PROJETS D'URBANISME, LA MÉTROPOLE MARQUE SON ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR D'UN AMÉNAGEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE, S'INSCRIVANT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : DÉBAT SUR LE PADD EN CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Ligne directrice du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat-Déplacements (PLUi-HD), le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) exprime une vision partagée et stratégique du développement de la Métropole, en définissant les grandes orientations des politiques publiques pour les 15 à 20 années à venir.

Le PADD conjugue le défi de l'attractivité avec celui de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique. Plusieurs orientations traduisent ces ambitions. Il s'agit de renforcer le rayonnement du territoire (accessibilité, développement économique et création d'emplois, valorisation de la Métropole nature et des sites patrimoniaux, qualité de l'offre résidentielle...), de promouvoir le bien-vivre ensemble (ville des proximités, agriculture périurbaine, mixité résidentielle...), et de favoriser une Métropole conviviale et vertueuse (nature en ville, qualité urbaine, sobriété foncière et énergétique, réduction et valorisation des déchets...).

Après une large concertation avec les habitants, les acteurs locaux et l'ensemble des partenaires, ces orientations ont été débattues en conseils municipaux, puis au Conseil métropolitain de mai 2019.

La concertation a été au cœur de l'élaboration du PLUi-HD.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE : UN HÉRITAGE À PRÉSERVER ET À FAIRE VIVRE

Au terme d'une phase de concertation et d'une enquête publique, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du cœur d'agglomération a été approuvé fin 2019. Afin de favoriser l'adaptation au changement climatique, ses orientations permettent d'introduire plus de nature en ville : végétalisation des espaces publics, dédensification des cœurs d'îlots, désimperméabilisation des sols... Le patrimoine bâti sera valorisé, tout en améliorant les performances énergétiques, le confort et les normes de sécurité. Le document d'urbanisme prévoit également 25 % de logements sociaux, la création de grands logements pour accueillir les familles, ainsi que le maintien de commerces et services. Toujours respectueuses des exigences du développement durable, des orientations d'aménagement thématiques sont également développées pour les constructions (économies d'énergie, accessibilité, qualité de vie) et les espaces libres (continuité de la trame verte, aménagement cohérent des espaces publics).

La Ville Vieille de Nancy est au cœur des enjeux du Programme de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la Métropole.

La ZAC Stanislas-Meurthe compte à terme accueillir près de 4 700 habitants.

GROS PLAN SUR STANISLAS-MEURTHE

Au cœur du quartier Rives de Meurthe à Nancy, la ZAC Stanislas-Meurthe est en cours d'achèvement. Fort de 3 000 habitants, et plus de 4 700 à terme, le quartier compte 1 122 logements, 611 logements en résidences hôtelières et étudiantes, un EHPAD et un centre d'accueil et de réinsertion sociale. Environ 900 logements doivent encore être livrés sur l'opération voisine de la ZAC d'Austrasie.

Une enquête sociologique a été réalisée par SCALEN auprès des habitants, au printemps 2019. Ces derniers expriment une satisfaction globale (89 % des répondants) liée à la mixité sociale, au cadre de vie et à la présence d'activités tertiaires, commerciales, culturelles et de loisirs. Moins de 22 % envisagent de quitter leur logement, et près d'un tiers d'entre eux souhaitent rester dans le quartier Rives de Meurthe.

SITES NATURELS, ÉCOLOGIE URBAINE

VALORISER LA NATURE

SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ, ASSURER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES, FAVORISER L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE, ENCOURAGER LES JARDINS PARTAGÉS : LA PRÉSERVATION DE LA NATURE EN VILLE EST AU CŒUR DES PROJETS MÉTROPOLITAINS. UNE AMBITION RÉCOMPENSÉE DÈS 2018 PAR LE LABEL « MÉTROPOLE NATURE ».

MISE EN PLACE D'UN ÉCO-PÂTURAGE AU PARC DE BRABOIS

En étroite collaboration avec la direction des espaces verts et dans le cadre de l'étude de faisabilité du pâturage sur les pelouses thermophiles, un berger est venu pâturer sur les prairies au nord du parc de Brabois. Cette expérimentation constitue une première étape dans la mise en œuvre de ce projet de mise en valeur de la sous-trame thermophile, qui héberge une faune et une flore spécifiques et remarquables.

10 ha
de vergers collectifs sur 30 parcelles

Plus de 1 000 parcelles de jardins collectifs sur près de 26 ha.

JARDINS ET VERGERS COLLECTIFS : PROMOUVOIR LA NATURE EN VILLE

Le développement des jardins potagers et fruitiers répond à des défis majeurs. Il s'agit de permettre l'accès à une alimentation de qualité, saine et locale, de préserver le bien-être et la santé des habitants, de promouvoir de nouveaux lieux de vie, conviviaux, solidaires et intergénérationnels, et d'améliorer le cadre de vie. Au sein du territoire, il existe des jardins familiaux où sont proposées des parcelles individuelles. En parallèle, des jardins partagés et/ou pédagogiques sont créés, gérés et animés collectivement, souvent par des associations impliquées dans la protection de l'environnement. Les jardins d'insertion sont quant à eux destinés aux personnes en situation d'exclusion et de précarité. Sans oublier les vergers partagés et/ou pédagogiques et les quatre vergers conservatoires, accueillant des variétés locales, spécifiques ou anciennes d'arbres fruitiers.

PROTÉGER LES ÉCUREUILS ROUX

Espèce protégée depuis une trentaine d'années en France, l'écureuil roux voit sa sauvegarde menacée par la fragmentation de son territoire et l'intensification du trafic routier. Pour limiter la mortalité due à la traversée des routes, le Grand Nancy installe des écuroducs. Ces passages protégés sont constitués de cordes en hauteur reliant deux arbres. Quatre sites à la mortalité avérée ont été équipés : le Musée de l'Histoire du fer, avenue du Général de Gaulle à Jarville-la-Malgrange, le parc municipal du Charmois, le square Jean-Macé, et les rues Pasteur et Bois-le-Duc à Vandœuvre-lès-Nancy.

Des formations ont été dispensées dans le même temps aux agents des villes et de la Métropole. Ils ont pu être sensibilisés par l'association qui a installé les dispositifs de franchissement aérien.

LA POLITIQUE VÉLO DU GRAND NANCY

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES, LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VÉLO.

PLAN VÉLO

En lien avec le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal et en concertation avec les communes et les associations dédiées à la mobilité, le Grand Nancy s'est doté d'un Plan Vélo. En cours d'actualisation, ce document stratégique se concentre sur les besoins essentiels du cycliste (sécurité, stationnement, entretien...).

AMÉNAGEMENTS EN HAUSSE

Le réseau cyclable du Grand Nancy comptabilise 260 km (+ 8 km par rapport à 2018). Ces aménagements réalisés en 2019 concernent les communes d'Art-sur-Meurthe, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Laneuveville-devant-Nancy, Ludres, Houdemont, Malzéville, Maxéville, Nancy, Seichamps, Saulxures-lès-Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy, Villers-lès-Nancy.

Le maillage des itinéraires cyclables s'appuie sur 441 km de voies apaisées (limitation 30, zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes).

Le nombre de panneaux « Cédez-le-passage cycliste au feu rouge » est passé de 240 à 630 entre 2018 et 2019 sur le territoire de la Métropole. Ce dispositif permet de fluidifier la circulation, réduire le temps de parcours des cyclistes et éviter certains conflits entre cyclistes et véhicules arrêtés au feu.

Par ailleurs, le Grand Nancy a fait l'acquisition d'une nouvelle station de gonflage installée à proximité du Port de Plaisance, pour un montant de 12 000 €.

DU NOUVEAU CÔTÉ STATIONNEMENT

Avec 173 nouvelles places de stationnement vélo en 2019, l'offre comprend désormais 10 550 places dans le Grand Nancy. En 2019, un nouveau mode de stationnement vélo a vu le jour : la Métropole a fait l'acquisition de six équipements de box sécurisés résidentiels. Le premier a été installé boulevard Clemenceau à Nancy. En outre, en soutien du Plan de déplacements interentreprises (PDIE), le vélo Stan Park a été mis en service en 2019 sur le site des Rives de Meurthe.

MAISON DU VÉLO

Plateforme d'activités et d'informations dédiée au vélo, la Maison du Vélo du Grand Nancy a déménagé vers de nouveaux locaux situés à côté du parking Stanislas, à proximité immédiate de la place Stanislas. Les travaux ont eu lieu tout au long de l'année 2019 pour un déménagement effectif en tout début d'année 2020.

La Maison du Vélo propose des parcours cyclotouristiques dans l'agglomération, organise divers événements, comme la Fête du Vélo ou le Festival du voyage à vélo, mais aussi des sorties (balades nocturnes, parcours en vélo à assistance électrique...) ou encore des animations. Elle œuvre également pour promouvoir l'usage de la petite reine auprès de tous : des modules d'apprentissage et de perfectionnement sous forme de vélo-école enfants et adultes sont organisés toute l'année.

DEUX SYSTÈMES DE LOCATION

Destiné à la location de vélos de moyenne et de longue durée, le service VélOstan'boutic se compose d'un parc de 1 200 vélos, dont 900 « classiques » (vélos de ville, vélos pliants), disponibles de la demi-journée à l'année, et 300 vélos spéciaux (vélos à assistance électrique, VTT, tandems, vélos cargo, BMX...) en location à la semaine maximum.

En 2019, 1 543 contrats ont été conclus pour la première catégorie (soit l'équivalent de 154 145 journées de location) et 660 contrats pour la deuxième catégorie (l'équivalent de 809 journées de location) avec une nette préférence pour les vélos à assistance électrique.

Pour un usage occasionnel et non planifié, les Grands Nancéiens disposent de vélos en libre-service grâce à VélOstan'lib, un dispositif géré par JCDecaux, avec 250 vélos répartis sur 29 stations. En 2019, VélOstan'lib a comptabilisé 1 092 abonnés « longue durée » et 11 928 abonnés « courte durée » ainsi que 14 926 prises de vélos. La Métropole a fait l'acquisition en 2019 de cinq nouvelles stations.

TRANSPORTS EN COMMUN

UNE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE POUR LE RENOUVELLEMENT ET L'EXTENSION DE LA LIGNE 1

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DE FÉVRIER 2020 A ÉTÉ MENÉE PAR UNE COMMISSION INDÉPENDANTE.

Transportant 45 000 voyageurs par jour, la ligne 1 fait l'objet depuis 2014 de plusieurs études concernant son avenir. Le projet de renouvellement et d'extension vise à offrir un système de transport performant, robuste et fiable, qui correspond aux besoins des usagers d'aujourd'hui et de demain. Le projet : une ligne de 15 km qui relierait la Porte Verte à Brabois et Vandœuvre-Nations, avec un objectif de 65 000 voyageurs transportés.

ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

Du mardi 27 août 2019 au lundi 30 septembre 2019 s'est déroulée l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique. Les élus métropolitains ont confirmé, le 20 décembre 2019, l'intérêt général du projet de renouvellement et d'extension de la Ligne 1 en approuvant la déclaration préalable à la Déclaration d'utilité publique.

Le projet de renouvellement et d'extension a évolué à la suite de la concertation préalable qui s'est tenue en 2018. Le choix d'un tramway sur rails, la desserte du plateau de Brabois sans correspondance, celle des Nations, de la Porte Verte, du quartier de Mouzimpré et la prise en compte du vélo sur tout le tracé ont été soumis au public.

Au cours de cette enquête menée par une commission indépendante, 23 permanences ont été organisées dans divers lieu de la Métropole, 1 497 contributions ont été déposées, dont une très grande majorité par voie dématérialisée. 6 553 visiteurs ont accédé au registre dématérialisé, avec 4 576 téléchargements d'éléments du dossier.

La déclaration d'utilité publique par le Préfet de Meurthe-et-Moselle a été obtenue en février 2020.

NOUVEAU RÉSEAU STAN

Le 1er janvier 2019 le nouveau contrat de délégation de service public de mobilités urbaines est entré en vigueur pour une durée de 6 ans. Le réseau mis en service le 26 août 2019 s'appuie sur 4 lignes structurantes. Des synergies ont été recherchées entre le réseau Stan, le SUB et le TER.

Le nouveau réseau comporte :

- des lignes fortes « Tempo » à haut niveau de services pour desservir les principaux quartiers d'habitation en lien avec les générateurs de trafic et pôles d'attraction ;
- des lignes urbaines assurant des liaisons intercommunales ou/et inter-quartiers avec des horaires fixes annuels et des renforts en période scolaire ;
- des services de proximité ;
- des services scolaires complétant les lignes régulières dans certains secteurs ou à certaines heures de la journée.

Le réseau de lignes régulières a été complété par une palette de services de mobilités souples, avec ou sans réservation, qui permettent des déplacements plus tardifs.

Durant les quatre derniers mois de 2019, l'offre et le trafic a subi des perturbations importantes dues à des grèves et un taux d'absentéisme au sein de l'entreprise, mais aussi à mouvements sociaux nationaux. Les validations ont baissé de 1,2 % et les déplacements de 0,5 % par rapport à 2018.

MOBILITÉS

DES STRATÉGIES ADAPTÉES AUX NOUVEAUX BESOINS

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE « PIÉTON », MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE, ESSOR DES PLANS DE DÉPLACEMENTS INTERENTREPRISES… LE GRAND NANCY S'ADAPTE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS DES USAGERS.

LA MARCHE À PIED ENCOURAGÉE

Pour développer la marche en ville et construire une stratégie « piéton » au cœur des politiques de mobilité, de santé publique et de développement durable, l'élaboration d'un plan s'est poursuivie en 2019. Objectif : contribuer à faire émerger des modes de vie vertueux en lien avec le Plan de déplacements urbains et le Projet métropolitain.

LA MOBILITÉ AU CŒUR DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT INTERENTREPRISES

Les Plans de déplacements interentreprises (PDIE) visent à trouver des solutions pour rendre les déplacements plus faciles et moins polluants pour toutes les personnes qui travaillent, étudient ou vivent sur un site d'activités. En 2019, les territoires métropolitains de Porte Sud, Saint-Jacques et la Grande Sapinière se sont engagés dans des démarches PDIE, venant ainsi s'ajouter au Technopôle de Brabois et des Rives de Meurthe. Ces démarches sont animées et coordonnées par l'agence Scalen, en lien avec le Grand Nancy et l'Ademe.

TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ : le plus ancien PDIE, créé en 2011, a été mis en place par l'association Nancy Brabois Technopôle (NBTech). Il réunit 26 membres signataires et concerne plus de 17 500 usagers.
2019 a vu l'arrivée dans le périmètre du PDIE de la faculté dentaire, la poursuite de l'attribution de subventions (52 demandes) pour l'achat de vélos ou trottinettes électriques, le « Printemps du vélo » du 23 au 30 avril, la « Fête de la mobilité » le 27 septembre (1 500 visiteurs, 400 personnes engagées dans un challenge inter entreprises et 50 stands).

À l'occasion des grèves, le PDIE a relancé une campagne d'animations autour du service de covoiturage Blablalines (plus de 5 000 trajets ont été effectués sur les six premiers mois).

RIVES DE MEURTHE : initié en 2015, le PDIE s'est concrétisé en 2019 par de nombreuses actions telles que la Fête de la mobilité, des subventions pour l'acquisition ou la location de vélos, trottinettes ou gyropodes, l'expérimentation d'un parking situé en périphérie du site (au stade Marcel-Picot), le lancement de l'offre de covoiturage Blablalines ou encore l'installation de bornes d'affichage dynamique des transports en commun dans les entreprises.

PARKINGS : FRÉQUENTATION EN LÉGÈRE HAUSSE

Quatre parkings sur les 27 accessibles au centre-ville de Nancy sont gérés en régie directe par le Grand Nancy. Situés sur le quartier gare, ils proposent plus de 1 400 places. Leur fréquentation est légèrement en hausse par rapport à 2018 (+ 0,59 %) avec 684 147 entrées enregistrées (fréquentation horaire hors abonnés). À noter, le succès de la dépose-minute du parking Thiers avec une fréquentation, en 30 minutes gratuites, qui continue à augmenter avec 217 768 utilisateurs (+ 2,83 % par rapport à 2018).

PLAN DE CIRCULATION MODIFIÉ

En accompagnement de l'avancement du chantier Nancy Grand Cœur et afin de faciliter l'accès automobile aux parkings d'hypercentre, un nouveau plan de circulation a été mis en œuvre durant l'été 2019. La rue des Quatre-Églises a été mise en double sens et le boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie a été mis en service dans sa configuration définitive avec un site propre bus à double sens ouvert aux vélos. Ce nouveau plan de circulation vient renforcer le rôle de l'anneau de desserte et de protection du cœur de la Métropole.

SOLIDA

05

RITÉ

HABITAT, RÉNOVATION URBAINE ET COHÉSION SOCIALE… LA MÉTROPOLE MET EN PLACE DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ.

HABITAT : UN RÔLE RENFORCÉ

AVEC LE TRANSFERT DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT ET L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX, LA POLITIQUE DE L'HABITAT DE LA MÉTROPOLE EST DÉSORMAIS COMPLÈTE PUISQU'ELLE INTÈGRE L'OFFRE (PRODUCTION, AMÉLIORATION ET RENOUVELLEMENT), LES ATTRIBUTIONS ET LE VOLET SOCIAL POUR ACCÉDER ET SE MAINTENIR DANS LE LOGEMENT.

6e PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : PROROGATION POUR LA PÉRIODE 2020-2022

L'actualisation du 6e Programme local de l'habitat a permis d'intégrer les évolutions législatives, notamment l'attribution des logements HLM, le Fonds de Solidarité pour le Logement ainsi que des besoins émergents, comme l'accompagnement des copropriétés.

D'autre part, la nouvelle compétence déléguée de vente de logements HLM constitue un levier de mixité sociale. En 2019, 10 arrêtés d'agréments ont été délivrés, soit un total de 355 logements. 174 logements ont fait l'objet d'une vente effective.

À noter que pour renforcer son rôle de chef de file de la politique locale de l'habitat, le Grand Nancy a souhaité être signataire des Conventions d'utilité sociale (CUS) nouvelle génération qui formalisent les engagements des organismes HLM auprès de l'État.

2,38 M€ D'ABATTEMENT DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Dans les quartiers de la politique de la ville, les bailleurs sociaux bénéficient d'un abattement de 30 % de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), en échange de programmes d'actions dans les domaines du patrimoine et du lien social. La Métropole est désormais pilote de ce dispositif avec l'État. En 2019, pour une enveloppe globale de 2,38 M€ d'abattement de TFPB, le montant des actions menées par les bailleurs s'est élevé à 3,18 M€.

ADOPTION DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Fruit d'un travail de concertation mené avec tous les partenaires de la Conférence intercommunale du logement (CIL), les orientations et les objectifs de la politique d'attribution des logements HLM ont été traduits dans le document d'orientations stratégiques d'avril 2019 et dans la convention intercommunale d'attribution adoptée en novembre 2019.

La Métropole participe à près de 300 Commissions d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL) des bailleurs sociaux par an, pour une moyenne de 2 900 attributions.

DEUX AIRES D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE

Afin de proposer un accueil de qualité aux gens du voyage, la Métropole dispose de deux aires : Manitas de Plata à Maxéville (60 places et un taux d'occupation de 78 % en 2019) et celle de Tomblaine (8 places et un taux d'occupation de 48 % en 2019). Dans la perspective du nouveau schéma départemental prescrivant une aire de grand passage, un terrain a été mis à disposition à Essey-lès-Nancy, permettant l'accueil de 3 missions.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

131 000 CONTACTS MAISON DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis sa création en 2009, la Maison de l'Habitat et du Développement Durable a enregistré plus de 131 000 contacts. Avec ses 7 partenaires, ce guichet unique répond aux questions des Grands Nancéiens sur le logement et la gestion des déchets.

*INFOS ET CONSEILS : **Maison de l'Habitat et du Développement Durable de la Métropole du Grand Nancy, 22-24, viaduc Kennedy, NANCY • Tél. : 03 54 50 20 40 www.mhdd.grandnancy.eu***

BILAN ET CHIFFRES CLÉS

1 436 008 €

AIDES À LA PIERRE

Au titre de la délégation de compétence pour l'attribution des aides à la pierre, l'enveloppe de 1 436 008 € allouée par l'État a permis le financement de 301 logements en Prêts locatifs à usage social (PLUS) et Prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), dépassant l'objectif fixé dans le PLHD à 285 logements. 35 logements ont également été financés en Prêts locatifs sociaux (PLS).

5 000 €

ACCESSION ABORDABLE À LA PROPRIÉTÉ

Afin de favoriser l'achat de logements neufs par des familles modestes primo-accédantes, la Métropole a accordé une subvention de 5 000€ à 7 ménages.

29

LOGEMENTS ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Deux nouveaux programmes de la coopérative Le Nid bénéficient de l'agrément « location accession » : 9 maisons rue des Laboureurs à Tomblaine et un immeuble de 20 logements rue des Jardins-Fleuris à Saulxures-lès-Nancy.

PARC PRIVÉ

Dans le cadre du Programme d'intérêt général « Améliorer l'habitat dans le Grand Nancy », l'enveloppe de plus de 2,85 M€ de l'ANAH, la Métropole et certaines communes, ont permis la rénovation de 627 logements (amélioration des performances énergétiques, lutte contre le logement indigne ou très dégradé, adaptation au handicap et au vieillissement).

Ces subventions ont généré 5,6 M€ de travaux. Depuis la première délégation de compétence, 102 M€ de travaux ont bénéficié à l'économie locale.

2,85 M€

600 K€

AIDE À LA SURCHARGE FONCIÈRE

Parmi les dispositifs propres du Grand Nancy, 600 000€ ont été engagés au titre de la surcharge foncière pour la production de 182 logements HLM. Les emprunts des bailleurs sociaux ont été garantis à hauteur de 61 M€.

70

LOGEMENTS COPROPRIÉTÉS

Suite à l'expérimentation Copro-Actif, la Métropole met en œuvre le dispositif national « Habiter Mieux Copropriété », visant un gain énergétique minimum de 35 % des copropriétés accompagnées. Une copropriété de 70 logements à Vandœuvre-lès-Nancy a bénéficié d'une aide de plus de 200 000€ de l'ANAH, permettant de faire progresser son étiquette énergétique de D à C. En parallèle, un nouveau programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriétés a vu le jour dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La SAPL Grand Nancy Habitat accompagne sur différents volets les copropriétés dans leur projet de rénovation. Une étude pré-opérationnelle à la mise en place d'un dispositif de requalification du parc privé a également été lancée sur le quartier nancéien Saint-Pierre - René II - Bonsecours (lutte contre la vacance, contre l'habitat indigne et très dégradé, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine, lutte contre la fragilisation des copropriétés).

2 049

DOSSIERS AIDÉS FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Nouvelle compétence transférée à la Métropole au 1er janvier 2019, le Fonds de Solidarité pour le Logement a pour objectif l'accès et le maintien dans le logement des ménages en difficulté, ainsi que le maintien des fournitures d'énergie. Après étude, 2 049 dossiers ont bénéficié d'aides financières.

En complément, le service solidarité logement a poursuivi ses activités en matière de mise en œuvre du droit au logement des personnes défavorisées. La Métropole est également chargée du dispositif expérimental de tarification sociale de l'eau, avec une contribution s'élevant à 166 000€.

Forum de présentation du projet de rénovation à Laxou.

RÉNOVATION URBAINE : UN PROJET DURABLE ET SOLIDAIRE

FORT D'UN INVESTISSEMENT DE 530 M€, DONT 85 M€ APPORTÉS PAR LA MÉTROPOLE, LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU GRAND NANCY EST AUJOURD'HUI QUASIMENT ACHEVÉ. LA DÉMARCHE TROUVE SON PROLONGEMENT AVEC LE NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2017-2029.

ANCIEN PROGRAMME

RÉALISATIONS EN 2019

AU CŒUR DE TOMBLAINE

Des travaux de dépollution ont été menés, avant la construction de 24 logements en cœur d'îlot par l'association Foncière Logement.

LA CALIFORNIE À JARVILLE-LA-MALGRANGE

Plusieurs réalisations renforcent la mixité du quartier. Un promoteur privé construit ainsi un programme de 29 logements sur le secteur du Pré Jean Fontenier, avant d'y développer un second programme. D'autre part, 25 logements seront livrés par Foncière Logement rue Jean-Philippe Rameau.

SAINT-MICHEL/JÉRICHO À SAINT-MAX ET MALZÉVILLE

La construction de 95 logements, en locatif et en accession, par Batigère et Batigère Maison familiale contribuera à la mixité du quartier.

ÉCOQUARTIER PLATEAU DE HAYE À LAXOU, MAXÉVILLE ET NANCY

Le secteur Laverny/Seringats est en cours de finalisation. Secteur Champ-le-Bœuf, la 2e tranche du centre commercial « La Cascade » a été livrée par l'EPARECA, tandis que la Métropole commencera son intervention sur les espaces extérieurs début 2020.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

CLAUSE D'INSERTION : ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE CHARTE

L'année 2019 a été consacrée à l'élaboration d'une nouvelle charte d'insertion pour le NPRU. Elle prévoit de réserver aux habitants des quartiers politique de la ville : au moins 7 % des heures travaillées dans le cadre des opérations, au moins 10 % des heures travaillées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, ainsi que des embauches liées à l'ingénierie des projets, au fonctionnement des équipements et aux actions d'accompagnement.

En parallèle, la Métropole et ses partenaires favorisent l'accès à l'emploi des femmes, des jeunes et des plus de 50 ans, l'accès à la formation et à la qualification, ainsi que le développement des contrats en alternance.

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

PREMIÈRES RÉALISATIONS EN 2019

397,4 M€ D'INVESTISSEMENT

Le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) 2017-2029 concerne 3 sites : le Plateau de Haye (Laxou, Maxéville et Nancy), les Provinces (Laxou) et le quartier Nations (Vandœuvre-lès-Nancy) / Haussonville (Nancy). L'année 2019 a été consacrée à l'élaboration de la convention pluriannuelle et multisites, signée le 10 mars 2020.

Le NPRU prévoit des opérations d'ampleur sur l'habitat : démolition de 1 631 logements HLM et reconstitution de 1 174 logements, opérations de réhabilitation énergétique et de résidentialisation, construction de 359 logements en accession à la propriété, comme 18 maisons à ossature bois près du parc forestier du Plateau de Haye, par exemple.

De nombreux équipements publics seront rénovés (MJC, gymnases, salles socioculturelles, groupe scolaire, halte-garderie) et créés (city-stade, salles associatives, collège, pôle enfance), tandis que les activités économiques et commerciales seront redynamisées. Sans oublier des opérations d'aménagement des espaces publics.

Quant à la charte de relogement, elle garantit les bonnes pratiques des partenaires dans une démarche de relogement de qualité. 1 818 ménages sont concernés dans le cadre du NPRU.

LES PROVINCES À LAXOU

Le programme développé aux Provinces a permis d'initier une démarche de labellisation ÉcoQuartier, dont l'obtention du label stade 2 est visée pour l'année 2020. Une première opération d'aménagement d'espaces publics a été lancée par la commune devant la MVATL.

LE PLATEAU DE HAYE À LAXOU, MAXÉVILLE ET NANCY

L'extension de l'Espace Pierre de Coubertin à Nancy a été engagée pour renforcer l'offre en stationnement, notamment lors du marché dominical.

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ : ADOPTION DE NOUVELLES CONVENTIONS

En coordonnant les interventions des différents acteurs, la gestion urbaine de proximité entend garantir la qualité de vie des habitants, en particulier, la qualité des espaces publics. La nouvelle convention-cadre signée dans le cadre du NPRU se décline en conventions territorialisées pour s'adapter au contexte de chaque quartier.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2e GÉNÉRATION 2019-2023

UNE SANTÉ POUR CHACUN, UN BIEN-ÊTRE POUR TOUS

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE HUMAIN SONT AU CŒUR DE SON PROJET MÉTROPOLITAIN. C'EST POURQUOI LE GRAND NANCY POURSUIT SON ACTION EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA SANTÉ AVEC LA SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2e GÉNÉRATION QUI SE DÉPLOIE SUR LA PÉRIODE 2019-2023.

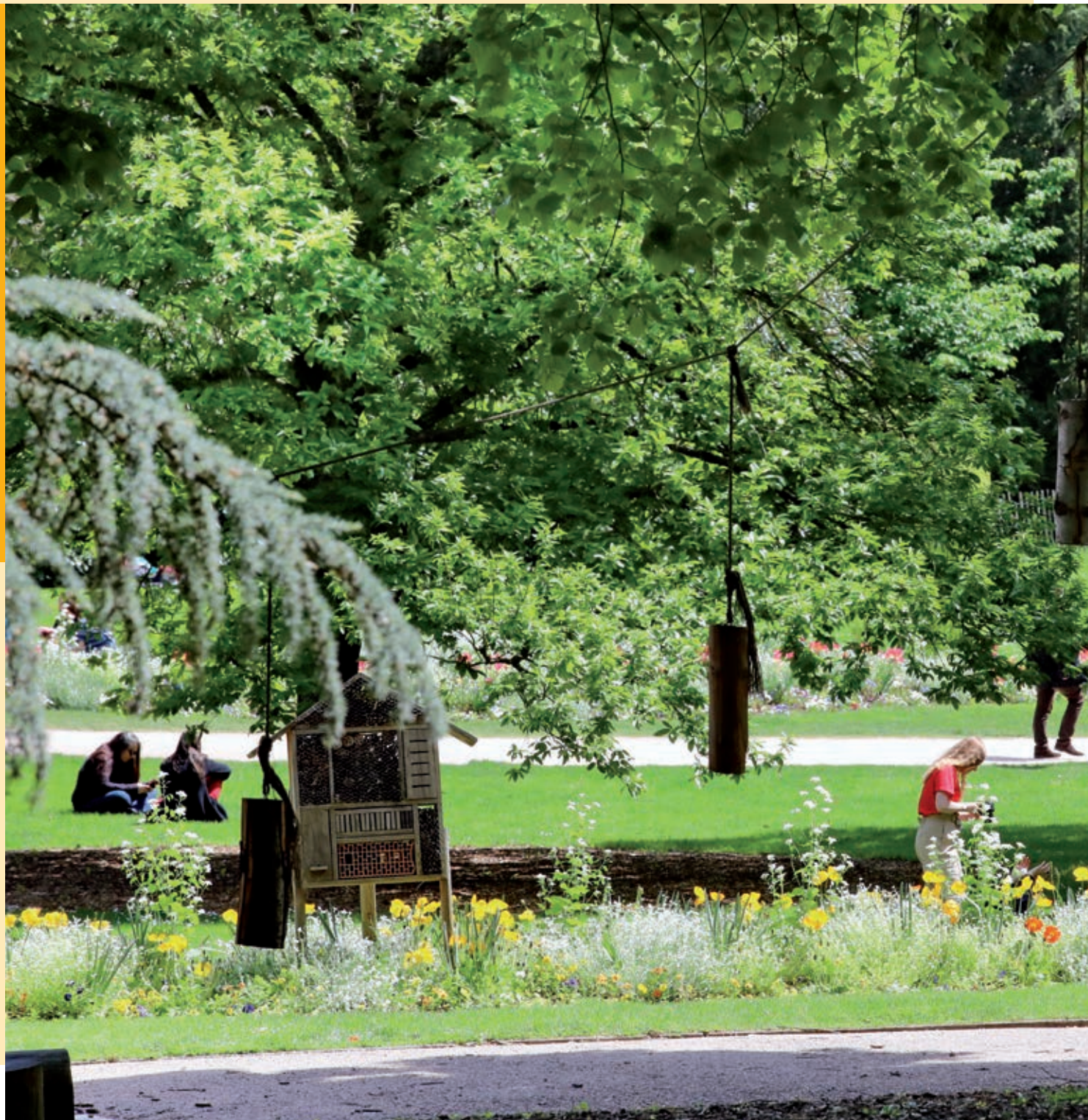

Les objectifs du Contrat Local de Santé 2e génération sont de fournir à chacun un juste accès aux soins, mais aussi d'agir sur de nombreux autres facteurs liés à l'environnement (qualité de l'air, cadre de vie, habitat, présence d'espaces verts) et aux modes de vie (alimentation, pratique d'une activité physique régulière, interactions sociales…).

PRÉSERVER ET AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

Le 2e Contrat Local de Santé du Grand Nancy s'inscrit dans les orientations de la loi « Ma santé 2022 » pour la réduction des inégalités d'accès aux soins. La prévention et l'accès aux soins, en particulier pour les populations vulnérables, constituent une priorité.

Ainsi, la Métropole s'est dotée de sa première Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) qui regroupe 120 acteurs de la santé, publics et privés.

Divers dispositifs ont vu le jour : création d'un accompagnement santé pour les personnes en situation de précarité, mise en place de circuits courts en ophtalmologie, développement de microstructures en addictologie, organisation de visites à domicile des résidents EHPAD…

La CPTS intègre également un volet prévention et parcours des patients porteurs de maladies chroniques pour en améliorer la prise en charge. Elle sera la cheville ouvrière de la mise en place du réseau ville-hôpital prévu par la loi du 24 juillet 2019.

Concernant plus spécifiquement les soins dentaires, une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) dentaire, soutenue par l'Agence régionale de santé du Grand Est, a été créée. Elle apporte une réponse aux demandes de soins dentaires des publics en situation de précarité en dehors de l'urgence dentaire.

AGIR EN FAVEUR DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES

La santé mentale continue d'être l'une des priorités de la Métropole du Grand Nancy. En lien avec l'Agence régionale de santé du Grand Est et la préfecture de Meurthe-et-Moselle, de nombreuses actions sont développées en faveur de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques : coordination du Conseil local en santé mentale, animation de la semaine d'information sur la santé mentale, mise en place de groupes de travail, d'information et de communication sur la santé mentale, développement d'actions de prévention et de réhabilitation…

Par exemple, le programme « Premiers secours en santé mentale », porté par le service universitaire de médecine préventive et promotion de la santé de l'Université de Lorraine, permet de repérer chez les étudiants les troubles psychiques ou les signes précurseurs de crise afin d'intervenir précocement tout en luttant contre leur stigmatisation.

REPENSER LES SOINS NON PROGRAMMÉS DE PREMIERS RECOURS

Pour que chacun puisse avoir accès à un professionnel de santé en cas de nécessité, la Métropole participe à la mise en place d'une structuration organisée de l'offre de soins non programmés, en partenariat avec l'Agence régionale de santé et les professionnels de santé du territoire.

La Métropole a épaulé les professionnels de santé libéraux pour organiser la communauté professionnelle de territoire de santé du Grand Nancy. Elle a également fédéré autour du déménagement du cabinet des bains-douches devenu la Maison Médicale de garde « le 31 » située au même numéro de la rue Lionnois, une structuration originale du réseau ville-hôpital pour l'accueil des soins d'urgences non vitales.

LA MÉDECINE THERMALE, TRAIT D'UNION ENTRE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Santé, bien-être, forme et détente sont les maîtres-mots du projet Grand Nancy Thermal. À la clé, un pôle aquatique modernisé en cœur de Métropole, qui ouvrira ses portes à l'horizon 2023. Destiné à tous, l'établissement proposera sur un même site une large gamme de prestations : sportives, ludiques, de bien-être et de santé.

Sont prévues des orientations de soins en voies respiratoires et en phlébologie, mais d'autres pathologies pourraient être prises en charge par Grand Nancy Thermal. C'est l'un des objectifs du projet d'Institut européen du thermalisme dédié à l'enseignement et à la recherche, porté par la Métropole du Grand Nancy et ses partenaires : le CHRU de Nancy, l'Université de Lorraine, l'ARS Grand Est et le Conseil régional Grand Est.

COHÉSION SOCIALE ET INSERTION : POUR UN MEILLEUR VIVRE ENSEMBLE

À TRAVERS SON CONTRAT DE VILLE, ÉTABLI POUR LA PÉRIODE 2015-2022, LA MÉTROPOLE DÉCLINE SES POLITIQUES PUBLIQUES CENTRÉES AUTOUR DE L'HUMAIN. L'OBJECTIF : FAVORISER LE LIEN ET PROTÉGER LES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES.

POLITIQUE DE LA VILLE

ENVIRON 250 ACTIONS SOUTENUES

Au sein des huit quartiers politique de la ville que compte la Métropole, le Contrat de Ville permet d'apporter un soutien financier à environ 250 actions, dans les domaines de l'éducation et de la parentalité, de la culture et de la citoyenneté, du cadre de vie, de la santé, de la prévention et de la sécurité, de la lutte contre les discriminations, de l'emploi et du développement économique. Plus de 120 associations, communes, CCAS ou encore groupements d'intérêt public ont bénéficié de l'aide de la Métropole. En 2019, suite à l'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville, un protocole d'engagements réciproques et renforcés a été élaboré. Il réaffirme les grandes priorités que sont l'emploi et l'éducation.

LOISIRS, SPORT, CULTURE, ÉCOCITOYENNETÉ ET LIEN SOCIAL

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le soutien accordé dans les domaines de l'éducation, des loisirs, du sport, de la culture et du lien social témoigne de l'engagement de la Métropole en faveur d'actions permettant de développer l'égalité des chances et l'ouverture. Ainsi, des actions délocalisées du « Livre sur la Place » ou encore du festival « Nancy Jazz Pulsations » ont investi les quartiers de Laxou, Saint-Michel Jéricho / Grands Moulins à Nancy, Malzéville, Saint-Max, Vandœuvre-lès-Nancy et le Plateau de Haye. Le Grand Nancy a également soutenu le festival « Aux Actes citoyens » à Tomblaine, ainsi que des représentations théâtrales sur le territoire métropolitain.

Également au nombre des actions soutenues : les ateliers mis en œuvre par des associations de quartier pour développer la maîtrise de la langue française et les activités sportives encourageant le mieux vivre ensemble.

L'année 2019 a été marquée par la labellisation du Plateau de Haye en Cité éducative, la seule en France créée entre 3 villes (Laxou, Maxéville et Nancy) aux côtés de la Métropole et de l'État. Ce dispositif mobilise les acteurs éducatifs pour mieux accompagner les enfants et les jeunes vers la réussite, dès le plus jeune âge et jusqu'à l'insertion professionnelle.

Enfin, la Métropole souhaite bâtir une véritable stratégie d'inclusion numérique. Après un diagnostic visant à évaluer les besoins du territoire et recenser l'offre existante, un plan d'action sera co-construit en 2020, afin qu'acteurs opérationnels et institutionnels puissent travailler en réseau et créer de véritables parcours d'inclusion numérique.

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Métropole apporte son soutien à la Maison de l'Emploi qui est chargée de mettre en œuvre sa politique emploi, insertion et développement économique. Parmi les actions engagées, les clauses d'insertion constituent un formidable levier pour retrouver le chemin de l'emploi. En 2019, 247 entreprises ont proposé un contrat à 588 personnes éloignées de l'emploi (CDI, CDD, mission d'intérim, apprentissage). Un séminaire participatif a permis de dresser le bilan des années 2006 à 2019 : 1 607 729 heures d'insertion ont été réalisées, au bénéfice de 2 859 personnes en recherche d'emploi, dont 538 980 heures pour les seuls marchés du programme de rénovation urbaine.

Quant au Fonds d'aide aux jeunes, ce dispositif est destiné aux jeunes de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Des aides sont accordées pour éviter toute rupture dans un parcours vers l'emploi, liée à des problèmes financiers. Une enveloppe de 121 000 € a permis de soutenir 200 jeunes par des aides individuelles, et plus de 600 jeunes dans le cadre d'actions collectives (accompagnement au permis de conduire, chantiers rémunérés...).

À noter que la Métropole a signé avec l'État un contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés. 300 000 € ont été mobilisés afin de proposer des actions d'apprentissage du français, d'accompagnement vers l'emploi, d'équipement en outil numérique...

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES : RENFORCER LA PROTECTION

GRÂCE À LA COORDINATION D'INFORMATIONS, LA MISE EN PLACE D'OUTILS ET DE PLANS D'ACTION, LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES ASSURE LA PROTECTION DES AGENTS, DES BIENS MÉTROPOLITAINS ET DE L'ENSEMBLE DES GRANDS NANCÉIENS.

CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ

SYNERGIE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Coordonné par le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance réunissant l'ensemble des acteurs concernés, le contrat local de sécurité vise à améliorer l'efficacité de la réponse publique face à la délinquance. Comment ? Par la préservation du cadre de vie et la protection des espaces, la prévention des comportements à risques dans l'espace public, la cohérence d'intervention dans le domaine de la prévention sociale et le maintien de la dynamique partenariale.

QUARTIERS PRIORITAIRES

PLUSIEURS ACTIONS DE PRÉVENTION

Parmi les actions de prévention déployées dans les quartiers prioritaires du Contrat de Ville, citons les trois maisons de la justice et du droit à Nancy, Tomblaine et Vandœuvre-lès-Nancy, qui renseignent chaque année 6 500 personnes dans les domaines du droit des familles, droit pénal, droit du travail, droit administratif, droit au logement et droit des étrangers. Quant au dispositif d'aide aux victimes 24 h/24, il a reçu 2 347 personnes.

RADICALISATION

PLAN D'ACTION ANNEXÉ AU CONTRAT DE VILLE

En lien avec le Comité prévention sécurité des maires, le plan d'action sur la prévention de la radicalisation contribue à former les acteurs de terrain et à assurer la bonne transmission des informations à l'État, afin de favoriser le suivi des personnes susceptibles d'être en voie de radicalisation.

GESTION DES RISQUES

DES MESURES OPÉRATIONNELLES

Accompagnement des organisateurs de manifestations, gestion des situations d'urgence ou de crise, continuité d'activités… le domaine de la gestion des risques intègre notamment les préconisations du plan gouvernemental Vigipirate et s'appuie sur un dispositif d'astreinte.

À noter que, conformément au Règlement européen sur la protection des données, une déléguée à la protection des données sensibilise les services métropolitains, veille à la conformité informatique et libertés des traitements de données personnelles, conseille sur les traitements sensibles et assure le lien avec la CNIL.

VIDÉOPROTECTION

NOUVEAU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Depuis le 15 juillet 2019, la Métropole dispose d'un centre de supervision urbain (CSU), en partenariat avec les communes adhérentes, l'État et l'ensemble des forces de l'ordre. Cet outil contribue à résoudre les problèmes de sécurité « de proximité » du territoire.

En parallèle, la Métropole est coordonnateur d'un nouveau groupement de commandes pour le choix, l'installation et la maintenance de caméras de vidéoprotection, ces dernières devant être compatibles techniquement avec le CSU.

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

2 274 VÉHICULES ENLEVÉS

Les actions de la fourrière s'inscrivent dans le prolongement de l'action des polices en matière de sécurité. En 2019, 2 274 véhicules ont été mis en fourrière.

Le CSU contrôle les images de plus de 200 caméras.

RESSOU

06

RCES

LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE DES OUTILS PERFORMANTS ET ADAPTÉS AU SERVICE DE SES AGENTS POUR AMÉLIORER SES RESSOURCES INTERNES.

DES FEMMES ET DES HOMMES AU CŒUR DU QUOTIDIEN

VÉRITABLE RICHESSE HUMAINE, 1 359 AGENTS ŒUVRENT POUR LA MÉTROPOLE.

1 359 agents
sur emplois permanents

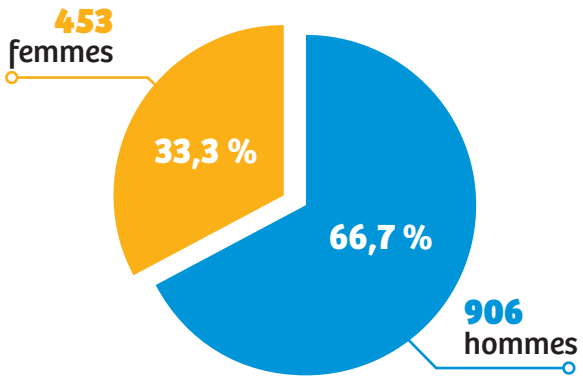

Répartition des agents par filière

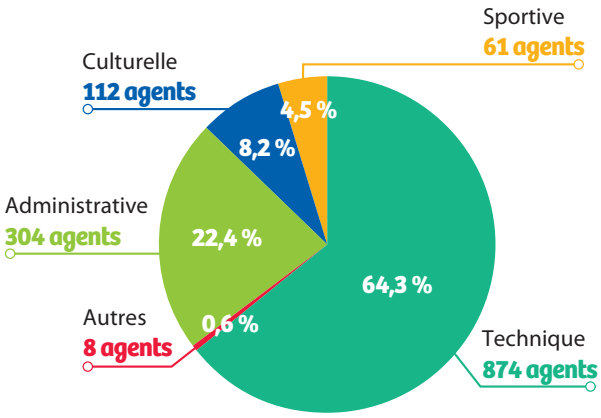

TÉLÉTRAVAIL

Mis en œuvre à titre expérimental début 2018 au sein des services de la Métropole, le télétravail a été généralisé à partir de la rentrée 2019. Il concerne 47 agents et peut être également mobilisé dans le cadre de sollicitations médicales. Durant le confinement en 2020, 270 agents ont été placés en télétravail ou en travail à distance.

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE

La Métropole s'est engagée dans la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), outil de simplification et de modernisation de la rémunération des agents tendant à reconnaître et valoriser l'engagement des agents métropolitains pour le service public.

CHIFFRES CLÉS

46 ans et 3 mois > âge moyen
6,94 % > taux de travailleurs handicapés
148 métiers
51 apprentis
195 stagiaires scolaires
16 contrats aidés
2 services civiques

DÉMARCHE ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

La Métropole porte une attention particulière à la lutte contre les stéréotypes dans le cadre d'une démarche diversité partagée avec les agents. Elle entend notamment renforcer la culture de l'égalité et de la mixité professionnelles entre les femmes et les hommes en interne comme sur son territoire. En 2019, elle a désigné une référente égalité et s'est dotée d'un comité de pilotage et d'un comité de suivi technique en vue d'une concertation indispensable à la formation de sa politique d'égalité professionnelle. Trois groupes de travail – composés d'encadrants, d'agents et de représentants du personnel – ont également été constitués.

Des actions de communication ont été mises en œuvre dès l'automne 2019. Parmi elles, la diffusion d'un questionnaire visant à mesurer le sentiment des agents sur l'égalité professionnelle au sein des services, l'organisation d'une exposition intitulée « Cassez les stéréotypes » au sein du siège du Grand Nancy et dans plusieurs sites métropolitains, ou encore la tenue d'un séminaire « Diversité et lutte contre les discriminations » ouvert aux agents sous la forme d'un théâtre-forum animé par une compagnie spécialisée.

L'engagement du Grand Nancy en matière d'égalité professionnelle a enfin été récompensé en 2019 par la Région Grand Est, à travers l'obtention du prix régional pour l'égalité et la mixité. L'ensemble de ses actions s'inscrit notamment dans son ambition de se porter candidate à la labellisation AFNOR « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ».

Stade Marcel-Picot à Tomblaine.

DÉTENTE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Soucieux du bien-être au travail de tous ses agents, le Grand Nancy propose gratuitement, depuis 2017, différentes activités de détente et bien-être au travail, sur le temps de la pause méridienne : chorale, gym douce, jeux de société modernes, sophrologie, jardinage, visite de sites métropolitains. Elles sont animées par des agents bénévoles et compétents et concernent plus de 200 personnes. Par ailleurs, en partenariat avec le Comité départemental 54 de la FFSE qui milite pour la promotion du sport en entreprise, des activités sportives variées sont proposées, chaque jour de la semaine du lundi au vendredi : yoga, renforcement musculaire, gym, pilates. Ces séances, intitulées « Les midis de Poin'K », sont animées par des coachs sportifs.

60e ANNIVERSAIRE DU GRAND NANCY

À l'occasion du 60e anniversaire de la Métropole, 12 sites ont ouvert leurs portes et leurs coulisses aux agents de la Métropole et des communes membres, pour des visites commentées privilégiées. Plus de 500 agents ont répondu à cette invitation exceptionnelle. Cette célébration s'est achevée par une soirée inopinée, type Escape Game, au cours de laquelle 150 détectives métropolitains ont cherché à savoir « Qui a tué Monique ».

LA DÉMATÉRIALISATION PROGRESSE

La plupart des flux et des pièces transmises à la trésorerie et aux autres organismes sociaux sont désormais dématérialisées. Un nouveau logiciel, utilisé dans trois entités tests en 2018, a vu son utilisation généralisée en 2019 à l'ensemble des agents pour la réalisation des entretiens professionnels annuels : tant les évaluateurs que les évalués ont ainsi accédé à l'outil pour renseigner leurs parties dédiées et poser leur visa à l'issue du processus de renseignement. Son utilisation par tous, accompagnée par un dispositif de formation approprié, doit aussi permettre d'atteindre l'objectif d'une diminution de la fracture numérique.

Le parapheur électronique est l'un des principaux outils d'accompagnement des services vers la généralisation de la dématérialisation. En 2019, plus de 3 500 actes ont été transmis par ce biais à la Préfecture, et presque 10 000 dossiers au Trésor public. En interne, environ 40 000 dossiers sont échangés chaque année. En parallèle, le volume de documents partagés au sein de l'outil de gestion électronique des documents a doublé en 2019. Les outils de dématérialisation rassemblent aujourd'hui près de 1 200 utilisateurs.

PARCOURS DE FORMATION AU MANAGEMENT

Durant l'année 2019, dans le cadre des actions de développement des compétences engagées par le Grand Nancy, un parcours obligatoire d'accompagnement à la pratique managériale a été développé pour les encadrants, en partenariat avec le CNFPT, en vue de leur apporter des outils leur permettant de réaliser une analyse de leurs pratiques managériales et de leur positionnement professionnel.

Six groupes d'agents ont d'ores et déjà bénéficié de ce parcours d'accompagnement en 2019. Ce parcours obligatoire est complété par un parcours optionnel sur le management d'équipe, la posture managériale et l'organisation du travail.

UN AUDIT SUR LA COMMANDE PUBLIQUE

Afin de cartographier l'organisation et la structuration de la commande publique à l'échelle du territoire, la Métropole et 16 communes ont participé à un audit réalisé par le cabinet KPMG. Portant sur trois années d'activité, l'audit a permis de montrer que les groupements de commandes représentent un outil efficace de mutualisation des achats. 271 marchés sont passés en moyenne par an, pour un montant total de 88,8 M€ HT. Trois scénarios se dessinent à présent : développer les groupements d'achat et un réseau d'échanges d'acheteurs, créer une entité ressources mutualisée en soutien aux équipes dédiées, ou mettre en place un service commun en remplacement des services de chaque structure.

NOUVEL AMÉNAGEMENT D'ESPACES

Suite aux ateliers métropolitains et séminaires sur l'intelligence collective, les locaux de l'immeuble Chalnot sont repensés, afin d'anticiper les nouveaux modes de faire. Ainsi, une nouvelle salle de réunion a été conçue comme un espace d'échange ouvert/fermé sur les bureaux et équipée d'outils de visioconférence. À venir, la création d'espaces dédiés à certaines missions et l'aménagement de salles pour le travail en mode projet. En complément, d'autres chantiers ont été menés : bureaux et espaces de travail à Chalnot, salle de crise pour le centre de supervision urbain, équipement des centres techniques de Vandœuvre-lès-Nancy et Marcel-Brot, réhabilitation des services techniques des piscines.

FINANCES

LES DÉPENSES 2019

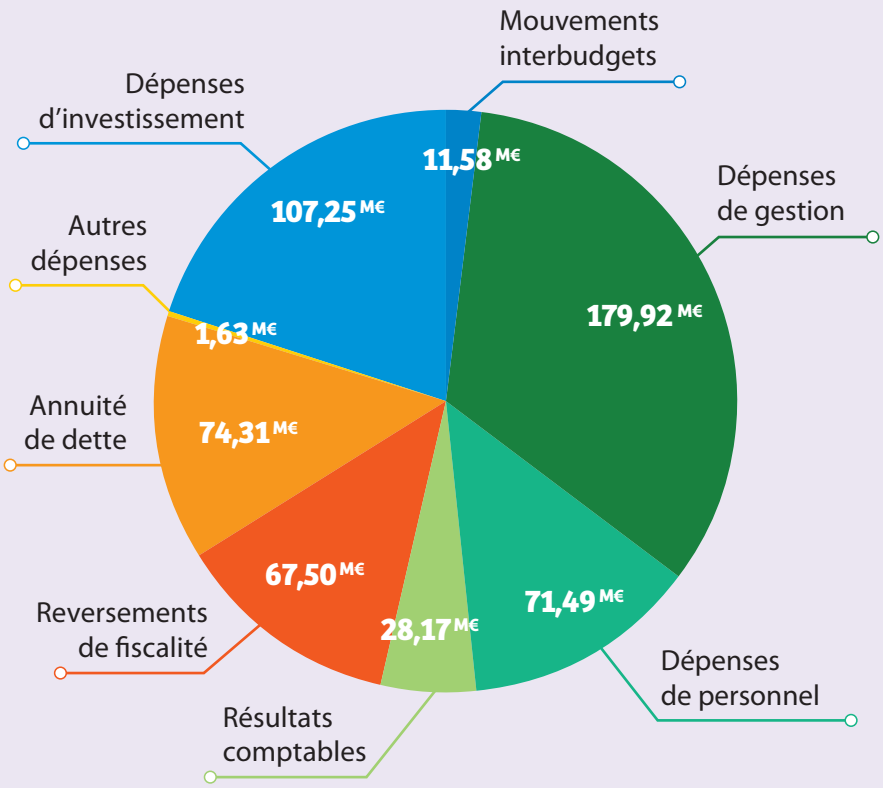

EN 2019, LA MÉTROPOLE A RÉALISÉ UN BUDGET GLOBAL DE 541,9 M€ DE DÉPENSES RÉELLES ET 552,8 M€ DE RECETTES RÉELLES.

LES RECETTES 2019

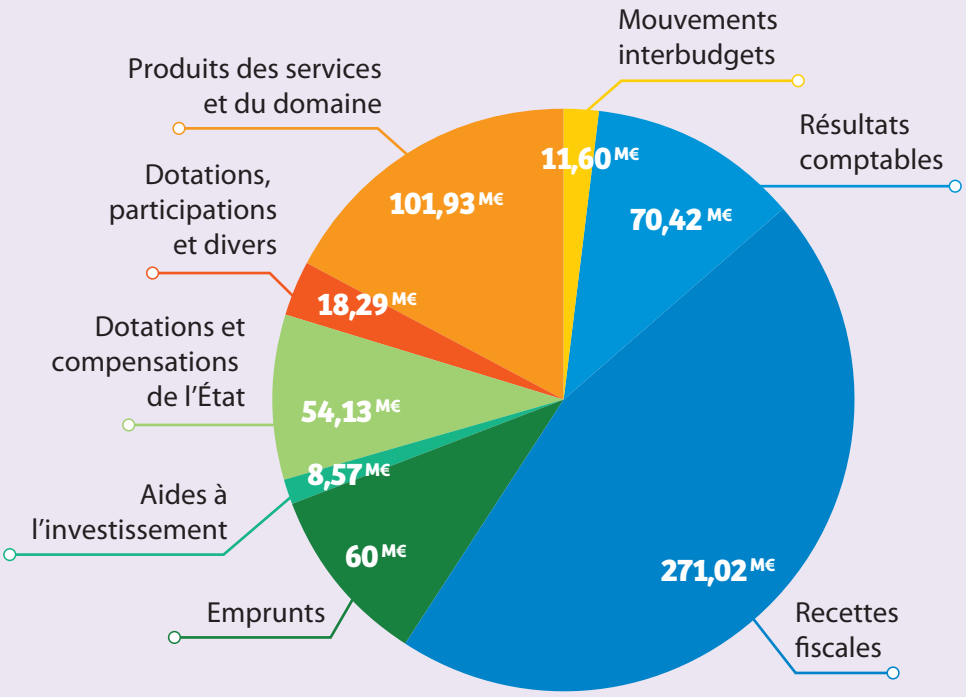

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES INVEST

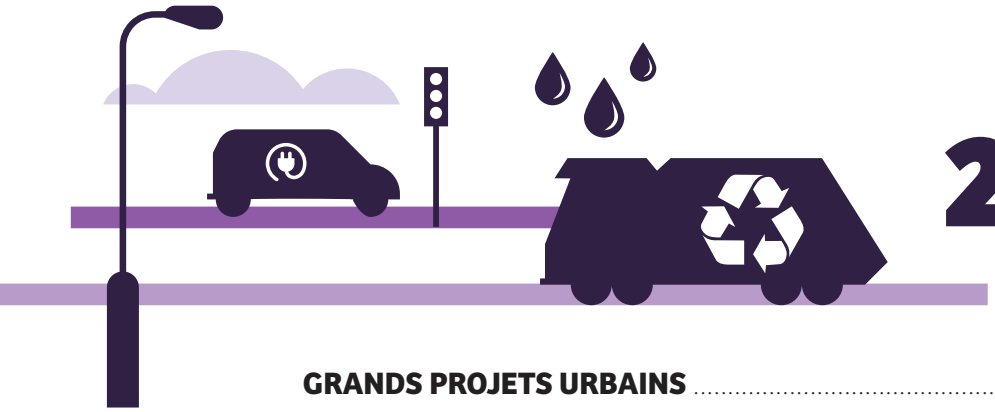

ATTRACTIVITÉ

29,80 M€

GRANDS PROJETS URBAINS	9,07 M€
GRAND NANCY THERMAL	8,95 M€
ARTEM	4,33 M€
SPORT, LOISIRS, GRANDS ÉVÉNEMENTS	3,03 M€
ATTRACTIVITÉ, CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE - CNR	2,04 M€
DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE	0,92 M€
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	0,80 M€
CENTRE DE CONGRÈS - PARC DES EXPOSITIONS	0,67 M€

TOTAL GÉNÉRAL 103,

VOIRIE ET OUVRAGES D'ART	19,05 M€
EAU POTABLE	10,54 M€
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	6,58 M€
GRANDES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE	4,16 M€
GESTION DES DÉCHETS	2,46 M€
ÉCLAIRAGE URBAIN	2,17 M€
LUTTE CONTRE LES INONDATIONS (EAUX PLUVIALES)	1,76 M€
INCENDIE ET SECOURS	0,76 M€

SERVICES ET INFRASTRUCTURES

47,47 M€

ISSEMENTS DE LA MÉTROPOLE EN 2019 ?

TERRITOIRE

18,94 M€

TRANSPORTS URBAINS	4,40 M€
NOUVEAU TRAMWAY	3,78 M€
URBANISME ET STRATÉGIE FONCIÈRE	2,88 M€
HABITAT-LOGEMENT	1,93 M€
ESPACES VERTS ET NATURELS - MEURTHE	1,80 M€
PDU-MOBILITÉS	1,19 M€
STATIONNEMENT, CIRCULATION, JALONNEMENT	0,97 M€
PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE	0,97 M€
ÉCOLOGIE URBAINE - ÉNERGIE ET CLIMAT	0,81 M€
GENS DU VOYAGE	0,21 M€

,22 M€

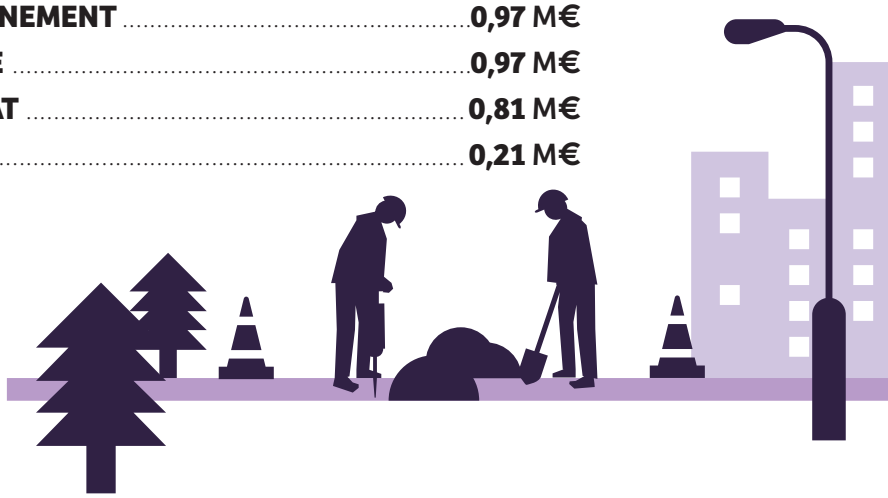

CENTRES TECHNIQUES ET ACQUISITIONS DE VÉHICULES	1,98 M€
INFORMATIQUE MUTUALISÉE	1,91 M€
SIÈGE DE LA MÉTROPOLE	1,21 M€
ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS	1,01 M€
SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES	0,90 M€

RESSOURCES

7,01 M€

ANNEXES

ART-SUR-MEURTHE

1 147 HECTARES / *1 713 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **278 218 €**
- Entretien des chaussées (1 481 m²) et trottoirs (113 m²) : **81 910 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **9 882 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **4** branchements neufs (dont 3 d'eau potable et 1 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **8** arbres remplacés, **60** élagués
- **8,79** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **23** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **189** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **2** CEE

HABITAT
- **5 000 €** pour l'accession à la propriété
- **750 €** d'écoprimes

FIBRE OPTIQUE
- **41** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **1** site

DOMMARTEMONT

132 HECTARES / *613 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **163 374 €**
- Entretien des chaussées (844 m²) et trottoirs (22 m²) : **43 759 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **5 051 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **15** branchements neufs (dont 14 d'eau potable et 1 d'assainissement)
- **0,57** km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS
- **8** arbres remplacés, **7** élagués
- **1,64** hectare d'espaces verts entretenu

DÉCHETS
- **26** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **65** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **3** CEE avec **1 200 €** délivrés

ESSEY-LÈS-NANCY

575 HECTARES / *8 983 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **793 783 €**
- Entretien des chaussées (18 212 m²) et trottoirs (445 m²) : **217 048 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **33 847 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **16** branchements neufs (dont 8 d'eau potable et 8 d'assainissement)
- **0,949** km de réseau renouvelé (dont 0,687 d'eau potable et 0,262 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **7** arbres remplacés, **186** arbres élagués
- **23,67** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **39** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **717** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **24** CEE avec **14 371 €** délivrés

HABITAT
- **750 €** d'écoprimes
- **59 000 €** de surcharge foncière
- **9 866 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **5** sites

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY

740 HECTARES / *2 290 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **334 388 €**
- Entretien des chaussées (3 488 m²) et trottoirs (414 m²) : **187 692 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **166 118 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **11** branchements neufs (dont 5 d'eau potable et 6 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **36** arbres remplacés
- **13,26** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **42** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **303** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **18** CEE avec **3 900 €** délivrés

HABITAT
- **1 000 €** d'écoprimes
- **5 000 €** pour l'accession à la propriété

FIBRE OPTIQUE
- **262** abonnés actifs

HEILLECOURT

365 HECTARES / *5 611 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **546 639 €**
- Entretien des chaussées (4 801 m²) et trottoirs (57 m²) : **244 048 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **33 659 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **6** branchements neufs (dont 3 d'eau potable et 3 d'assainissement)
- **2,02** km de réseau renouvelés (dont 0,575 d'eau potable et 1,45 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **116** arbres remplacés, **165** élagués
- **9,38** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **62** tonnes de compost restituées
- **2** conteneurs enterrés installés

PROXIMITÉ
- **390** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **22** CEE avec **14 040 €** délivrés

HABITAT
- **1 000 €** d'écoprimes
- **1 320 €** PIG
- **1 500 €** pour le dispositif Écogaz

HOUDEMONT

362 HECTARES / *2 175 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **234 826 €**
- Entretien des chaussées (6 453 m²) et trottoirs (13 m²) : **287 069 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **15 598 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **0,791** km de réseau renouvelé (dont 0,557 d'eau potable et 0,234 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **42** arbres remplacés
- **7,22** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **37** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **203** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **12** CEE avec **5 217 €** délivrés

HABITAT
- **250 €** d'écoprime

JARVILLE-LA-MALGRANGE

242 HECTARES / *9 523 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **101 440 €**
- Entretien des chaussées (685 m²) et trottoirs (125 m²) : **43 010 €**
- Éclairage public : remplacement de 1 luminaire ; coût maintenance préventive et curative : **26 281 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **7** branchements neufs (dont 4 d'eau potable et 3 d'assainissement)
- **0,69** km de réseau renouvelé (dont 0,61 d'eau potable et 0,08 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **13** arbres remplacés, **147** élagués
- **2,92** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **17** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **595** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **23** CEE avec **8 363 €** délivrés

HABITAT
- **3 250 €** d'écoprimes
- **1 032 €** PIG

FIBRE OPTIQUE
- **270** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **4** sites

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

1 247 HECTARES / *6 651 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **302 529 €**
- Entretien des chaussées (11 028 m²) et trottoirs (676 m²) : **188 028 €**
- Éclairage public : remplacement de 471 luminaires ; coût maintenance préventive et curative : **25 275 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **0,249** km de réseau renouvelé (dont 0,182 d'eau potable et 0,067 d'assainissement)
- **5** branchements neufs (dont 2 d'eau potable et 3 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **32** arbres remplacés, **46** élagués
- **7,52** hectares d'espaces verts entretenus

PROXIMITÉ
- **453** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

DÉCHETS
- **3** conteneurs de surface installés
- **32** tonnes de compost restituées

ENVIRONNEMENT
- **17** CEE avec **7 925 €** délivrés

HABITAT
- **750 €** d'écoprimes
- **400 €** PIG

FIBRE OPTIQUE
- **1 095** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **2** sites

LAXOU

1 594 HECTARES / *14 658 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **185 947 €**
- Entretien des chaussées (4 978 m²) et trottoirs (1 109 m²) : **326 535 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **422 521 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **8** branchements neufs (dont 3 d'eau potable et 5 d'assainissement)
- **0,106** km de réseau d'eau potable renouvelé

ESPACES VERTS
- **11** arbres remplacés, **83** élagués
- **12,61** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **12** conteneurs de surface installés
- **4** conteneurs semi-enterrés installés
- **43** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **984** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **27** CEE avec **24 185 €** délivrés

HABITAT
- **1 750 €** d'écoprimes

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **9** sites

LUDRES

818 HECTARES / *6 316 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **241 407 €**
- Entretien des chaussées (11 258 m²) et trottoirs (1 205 m²) : **592 317 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **43 066 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **7** branchements neufs (dont 3 d'eau potable et 4 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **29** arbres remplacés, **415** élagués
- **19,21** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **61** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **479** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **16** CEE avec **5 084 €** délivrés

HABITAT
- **1 000 €** d'écoprimes
- **90 838 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **57 000 €** de surcharge foncière

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **3** sites

MALZÉVILLE

753 HECTARES / *8 393 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **3 421 388 €**
- Entretien des chaussées (4 200 m²) et trottoirs (625 m²) : **253 758 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **25 858 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **14** branchements neufs (dont 8 d'eau potable et 6 d'assainissement)
- **1,384** km de réseau renouvelé (dont 0,778 d'eau potable et 0,606 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **23** arbres remplacés, **55** élagués
- **19,36** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **47** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **622** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **17** CEE avec **5 717 €** délivrés

HABITAT
- **48 024 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **1 500 €** d'écoprimes
- **499 €** PIG
- **123 000 €** de surcharge foncière

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **6** sites

MAXÉVILLE

563 HECTARES / *9 935 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **278 €**
- Entretien des chaussées (3 975 m²) et trottoirs (106 m²) : **206 137 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **7** branchements neufs (dont 6 d'eau potable et 1 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **7** arbres remplacés, **24** élagués
- **11,55** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **39** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **738** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **14** CEE avec **8 154 €** délivrés

HABITAT
- **1 750 €** d'écoprimes
- **18 000 €** de surcharge foncière

FIBRE OPTIQUE
- **668** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **5** sites

NANCY

1 501 HECTARES / *104 286 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **5 813 220 €**
- Entretien des chaussées (14 717 m²) et trottoirs (5 147 m²) : **695 787 €**
- Éclairage public : remplacement de 743 luminaires et 71 supports ; coût maintenance préventive et curative : **802 110 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **38** branchements neufs (dont 21 d'eau potable et 17 d'assainissement)
- **2,616** km de réseau renouvelés (dont 2,094 d'eau potable et 0,522 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **126** arbres remplacés, **2 256** élagués
- **18,06** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **10** conteneurs semi-enterrés, **71** conteneurs enterrés et **10** conteneurs de surface installés
- **26** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **9 296** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **121** CEE avec **158 456 €** délivrés

HABITAT
- **160 619 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **8 000 €** d'écoprimes
- **20 143 €** PIG
- **382 000 €** de surcharge foncière
- **5 000 €** mobilisés pour les logements défavorisés

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **81** sites

PULNOY

375 HECTARES / *5 021 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **111 472 €**
- Entretien des chaussées (3 282 m²) et trottoirs (424 m²) : **193 784 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **24 812 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **7** branchements neufs (dont 2 d'eau potable et 5 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **16** arbres remplacés, **157** élagués
- **5,35** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **33** tonnes de compost restituées
- **5** conteneurs semi-enterrés installés

PROXIMITÉ
- **380** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **15** CEE avec **6 983 €** délivrés

HABITAT
- **2 500 €** d'écoprimes
- **245 000 €** de surcharge foncière

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **3** sites

ANNEXES

SAINT-MAX

185 HECTARES / *10 075 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **370 892 €**
- Entretien des chaussées (1 810 m²) et trottoirs (519 m²) : **126 835 €**
- Éclairage public : remplacement de **266** luminaires et **30** supports ; coût maintenance préventive et curative : **196 073 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **4** branchements neufs (dont 3 d'eau potable et 1 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **11** arbres remplacés, **55** élagués
- **1,47** hectare d'espaces verts entretenu

DÉCHETS
- **50** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **440** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **29** CEE avec **31 806 €** délivrés

HABITAT
- **1 000 €** d'écoprimes
- **12 472 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **4** sites

SAULXURES-LÈS-NANCY

750 HECTARES / *4 175 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **6 970 €**
- Entretien des chaussées (4 924 m²) et trottoirs (479 m²) : **279 745 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **21 250 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **15** branchements neufs (dont 8 d'eau potable et 7 d'assainissement)
- **0,248** km de réseau d'assainissement renouvelé

ESPACES VERTS
- **3** arbres remplacés, **118** élagués
- **8,73** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **60** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **267** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **10** CEE avec **4 240 €** délivrés

HABITAT
- **1 000 €** d'écoprimes
- **10 000 €** pour l'accession à la propriété
- **22 018 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)

FIBRE OPTIQUE
- **735** abonnés actifs

SEICHAMPS

430 HECTARES / *5 013 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **287 344 €**
- Entretien des chaussées (4 406 m²) et trottoirs (502 m²) : **255 481 €**
- Éclairage public : remplacement de 197 luminaires ; coût maintenance préventive et curative : **160 952 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **6** branchements neufs (dont 3 d'eau potable et 3 d'assainissement)
- **0,032** km de réseau renouvelé (dont 0,03 d'eau potable et 0,002 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **7** arbres remplacés, **19** élagués
- **3,53** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **62** tonnes de compost restituées
- **2** conteneurs semi-enterrés et **1** conteneur enterré installés

PROXIMITÉ
- **361** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **18** CEE avec **8 478 €** délivrés

HABITAT
- **500 €** d'écoprimes
- **15 280 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **1 000 €** PIG
- **42 000 €** de surcharge foncière

FIBRE OPTIQUE
- **612** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **1** site

TOMBLAINE

550 HECTARES / *9 164 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **221 266 €**
- Entretien des chaussées (6 566 m²) et trottoirs (1 582 m²) : **885 480 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **39 984 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **12** branchements neufs (dont 6 d'eau potable et 6 d'assainissement)
- **0,910** km de réseau renouvelé (dont 0,344 d'eau potable et 0,566 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **38** arbres remplacés
- **26,56** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **26** tonnes de compost restituées
- **2** conteneurs semi-enterrés et **2** conteneurs enterrés installés

PROXIMITÉ
- **585** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **15** CEE avec **6 676 €** délivrés

HABITAT
- **3 000 €** d'écoprimes
- **2 332 €** PIG
- **30 218 €** mobilisés pour les logements sociaux (État)
- **52 500 €** de surcharge foncière

FIBRE OPTIQUE
- **229** abonnés actifs

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **1** site

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

946 HECTARES / *30 273 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **499 922 €**
- Entretien des chaussées (9 508 m²) et trottoirs (1 040 m²) : **548 239 €**
- Éclairage public : remplacement de 625 luminaires et 64 supports ; coût maintenance préventive et curative : **444 944 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **15** branchements neufs (dont 12 d'eau potable et 3 d'assainissement)
- **0,700** km de réseau d'eau renouvelé (dont 0,310 d'eau potable et 0,39 d'assainissement)

ESPACES VERTS
- **77** arbres remplacés, **419** élagués
- **20,38** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **5** conteneurs semi-enterrés installés
- **54** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **1 654** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **34** CEE avec **35 688 €** délivrés

HABITAT
- **4 250 €** d'écoprimes
- **1 956 €** PIG
- **15 000 €** pour l'accession à la propriété

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **12** sites

VILLERS-LÈS-NANCY

995 HECTARES | *14 730 HABITANTS*

MOBILITÉ ET VOIRIE
- Aménagements de voirie : **525 068 €**
- Entretien des chaussées (13 688 m²) et trottoirs (1 327m²) : **777 284 €**
- Éclairage public : coût maintenance préventive et curative : **53 447 €**

EAU ET ASSAINISSEMENT
- **24** branchements neufs (dont 12 d'eau potable et 12 d'assainissement)
- **0,068** km de réseau d'assainissement renouvelé

ESPACES VERTS
- **44** arbres remplacés, **319** élagués
- **11,80** hectares d'espaces verts entretenus

DÉCHETS
- **67** tonnes de compost restituées

PROXIMITÉ
- **975** demandes d'intervention traitées par le Grand Nancy par le biais des référents de territoire

ENVIRONNEMENT
- **47** CEE avec **36 840 €** délivrés

HABITAT
- **1 500 €** pour le dispositif Écogaz
- **4 000 €** d'écoprimes
- **381 €** PIG

SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ
- **5** sites

ANNEXES

DOTATION DE SOLIDARITÉ PAR COMMUNE

ART-SUR-MEURTHE	15 477 €
DOMMARTEMONT	3 847 €
ESSEY-LÈS-NANCY	172 900 €
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY	109 731 €
HEILLECOURT	97 899 €
HOUDEMONT	104 147 €
JARVILLE-LA-MALGRANGE	164 436 €
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY	388 352 €
LAXOU	285 516 €
LUDRES	476 587 €
MALZÉVILLE	168 374 €
MAXÉVILLE	398 940 €
NANCY	3 417 831 €
PULNOY	134 724 €
SAINT-MAX	137 039 €
SAULXURES-LÈS-NANCY	52 386 €
SEICHAMPS	163 196 €
TOMBLAINE	310 476 €
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY	1 183 763 €
VILLERS-LÈS-NANCY	385 413 €
TOTAL	**8 171 042 €**

CE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019 A ÉTÉ ÉLABORÉ AVEC L'AIMABLE CONCOURS DES SERVICES ET DES PARTENAIRES.

Directeur de la publication : **Mathieu Klein.**

Conception éditoriale et coordination : **Véronique Escoffier et Jean-Christophe Erbstein.**

Rédaction : **Margaux Stourm, François Creusot, Philippe Bohlinger, Cécile Mouton, Sabrina Tenace, Aurélie Vion.**

Crédits photographiques : **Mathieu Cugnot, Bertrand Jamot, L'Œil Créatif, Frédéric Mercenier, Khaled Frikha, L'Europe vue du Ciel, Jean-François Livet, Pierre Rolin, Pierre-François Valk, Morgan Masson, Université de Lorraine.**

Conception graphique - réalisation : **bbcom - Nancy.**

Impression : **Métropole du Grand Nancy.**

métropole
GrandNancy
Eurocité humaine

ART-SUR-MEURTHE
DOMMARTEMONT
ESSEY-LÈS-NANCY
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY
HEILLECOURT
HOUDEMONT
JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
LAXOU
LUDRES
MALZÉVILLE
MAXÉVILLE
NANCY
PULNOY
SAINT-MAX
SAULXURES-LÈS-NANCY
SEICHAMPS
TOMBLAINE
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
VILLERS-LÈS-NANCY

Plus d'informations :
www.grandnancy.eu